

**DIVISION DES  
ÉLECTIONS ET DE  
LA SOCIÉTÉ CIVILE**



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

## **2020**



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

*Cette publication est préparée par la Division des élections et de la société civile du Conseil de l'Europe à des fins de rapport et d'information.*

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Division des élections et de la société civile et de la Direction de la communication (F 67075 Strasbourg Cedex ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)).

Design et présentation : Olena Staranchuk  
Photo couverture : Shutterstock

Éditions du Conseil de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex

© Conseil de l'Europe, novembre 2020  
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe



CivicLab  
*Be the change*

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 9 novembre 2020

CDDG(2020)26  
Point 8 de l'ordre du jour

## **COMITÉ EUROPÉEN SUR LA DÉMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)**

### **DIVISION DES ÉLECTIONS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020**

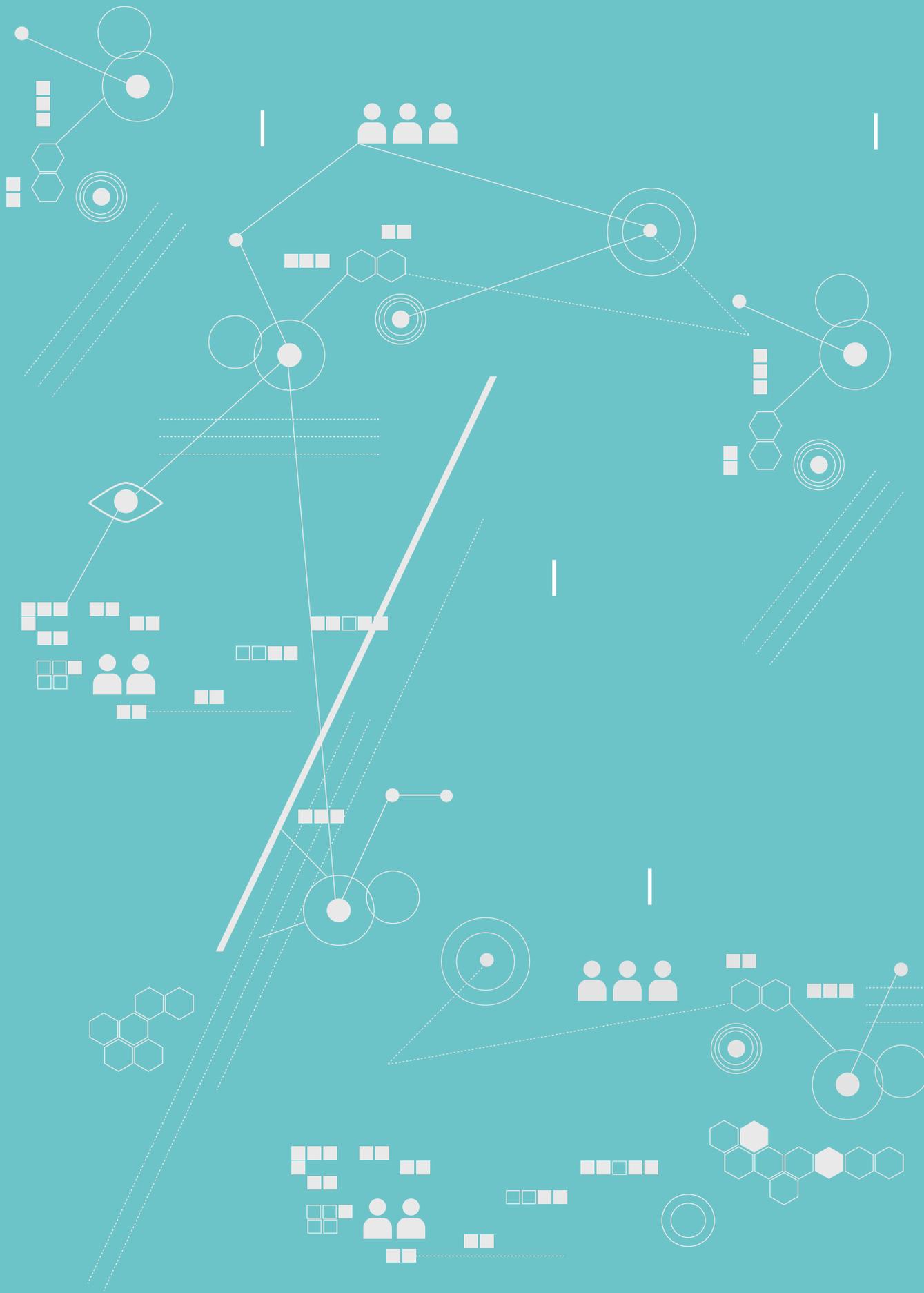
Mémoire du Secrétariat  
préparé par  
La Direction générale de la démocratie  
Division des élections et de la société civile

---



# TABLE DES MATIÈRES

<b>ABRÉVIATIONS</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>8</b>
<b>COOPÉRATION ÉLECTORALE</b>	<b>11</b>
1.1. Rôle de la coopération électorale	11
1.1.1. Méthodologie URSO	12
1.2. ElecLab	13
1.2.1. Boîtes à outils et publications	14
1.2.1.1. « Voter autrement »	14
1.2.1.2. « Règlement des contentieux électoraux »	15
1.2.1.3. « Élections. Technologies numériques. Droits de l'homme »	16
1.2.1.4. « Les technologies numériques dans les élections : questions, leçons tirées, perspectives »	16
1.2.1.5. « Participation des jeunes femmes et filles issues de groupes défavorisés aux processus de décision politique et publique au niveau local »	17
1.2.1.6. « La violence contre les femmes en politique en Bosnie-Herzégovine »	17
1.2.1.7. « Désinformation et campagnes électorales »	18
1.2.1.8. « Suivi de la couverture médiatique des élections »	18
1.2.1.9. « Lutter contre l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux »	19
1.2.2. Outils d'apprentissage en ligne	20
1.2.2.1 CEC:Prosvita	20
1.2.2.2. CCET Moldova : l'éducation électorale devient plus intuitive et plus accessible en République de Moldova	21
1.2.2.3. Campagne électorale et ressources administratives – prévention et réponse aux abus de ressources administratives au cours des processus électoraux en Géorgie	22
1.3. ElecData	23
1.4. Initiatives, programmes et activités de coopération spécifiques à chaque pays	25
1.4.1. Albanie	25
1.4.2. Bosnie-Herzégovine	26
1.4.3. Géorgie	27
1.4.4. République de Moldova	31
1.4.5. Ukraine	34
<b>PARTICIPATION CIVILE</b>	<b>39</b>
2.1. Rôle de la participation civile	39
2.2. Boîte à outils : Réinitialiser la démocratie par la participation des citoyens	40
2.3. CivicLab : Soyez le changement	41
2.4. Créer des cadres législatifs favorables et efficaces pour la participation civile	42
2.5. Initiatives, programmes et activités de coopération spécifiques à chaque pays	44
2.5.1. Bélarus	44
2.5.2. Géorgie	45
2.5.3. Ukraine	47
<b>RÉPONSE À LA COVID-19</b>	<b>53</b>
<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b>	<b>54</b>



# ABRÉVIATIONS

<b>APCE</b>	Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
<b>BIDDH</b>	Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
<b>BRIDGE</b>	Building Resources in Democracy, Governance and Elections (Développer les ressources en matière de démocratie, de gouvernance et d'élections)
<b>CCET</b>	Centre de formation électorale continue de la Commission électorale centrale de la République de Moldova
<b>CDDG</b>	Comité européen sur la démocratie et la gouvernance
<b>CEC</b>	Commission électorale centrale
<b>CEDH</b>	Cour européenne des droits de l'homme
<b>CM</b>	Comité des Ministres du Conseil de l'Europe
<b>DG</b>	Direction générale
<b>ISFED</b>	International Society for Fair Elections and Democracy (Société internationale pour des élections équitables et la démocratie)
<b>MOE</b>	Mission d'observation électorale
<b>NYCM</b>	Conseil national de la jeunesse de la République de Moldova
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisations de la société civile
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>PGG</b>	Partenariat pour une bonne gouvernance
<b>URSO</b>	Useful, Relevant, Sustainable and Owned (Utile, pertinent, durable et propre)
<b>UTA</b>	Unité territoriale autonome

# INTRODUCTION

---

## Division des élections et de la société civile

La Division des élections et de la société civile, qui fait partie du Service de la démocratie et de la gouvernance (Direction générale de la démocratie – DGII) fournit des conseils et une assistance technique aux États membres sur divers aspects relatifs aux élections et à la participation civile.

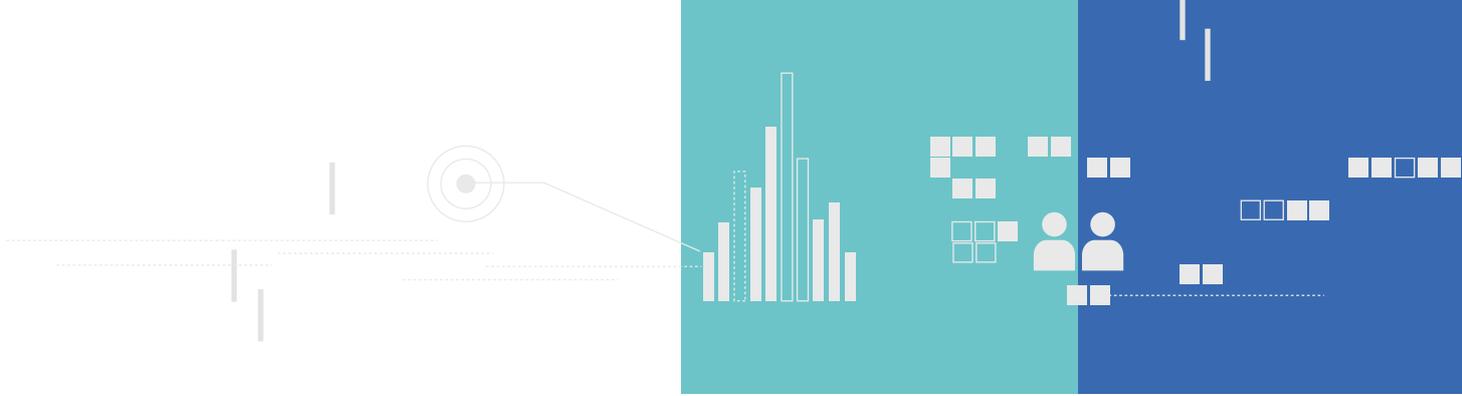
Le Service de la démocratie et de la gouvernance a été remanié/restructuré au début de l'année 2020, dans le but de rationaliser ses activités et à les placer davantage en conformité avec le travail des structures intergouvernementales où les États membres sont actifs. En plus des nouveaux enjeux démocratiques et du nombre croissant d'initiatives sur des nouvelles formes de démocratie participative, la Division a également été chargée d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de coopération concernant la participation des citoyens à la prise de décision. La Division présentera régulièrement ses activités au CDDG pour discussion et orientation.

Ce document est le premier rapport annuel préparé pour le CDDG. Pour l'essentiel, il souligne les activités mises en œuvre et les résultats obtenus au cours de l'année de référence (2020) ; dans un nombre très limité de cas, par souci de cohérence de la présentation, certaines activités de 2019 sont également brièvement mentionnées.

La mission principale de la Division, qui est composée de deux parties complémentaires, est d'encourager et de stimuler la participation des citoyens à la prise de décision, que ce soit directement ou par le biais d'élections, et de promouvoir des élections libres et équitables mais aussi des mécanismes participatifs.

### Pour atteindre ces objectifs, la Division met en œuvre diverses activités dans les États membres du Conseil de l'Europe :

- accroître la culture et l'efficacité électorales générales par le renforcement des capacités des commissions électorales à tous les niveaux ainsi que des acteurs électoraux ;
- contribuer à l'amélioration du cadre juridique et institutionnel pour des processus électoraux plus transparents, libres, équitables, intégraux et inclusifs ;
- la sensibilisation des catégories sous-représentées de citoyens ;
- utiliser des outils innovants pour renforcer la participation civile (UChange, budget participatif des écoles, etc.) ;
- une assistance technique sur le vote électronique pour mettre à jour la recommandation du Comité des Ministres CM/Rec(2017)5 ;
- la garantie de l'accès à l'information pour les observateurs nationaux.

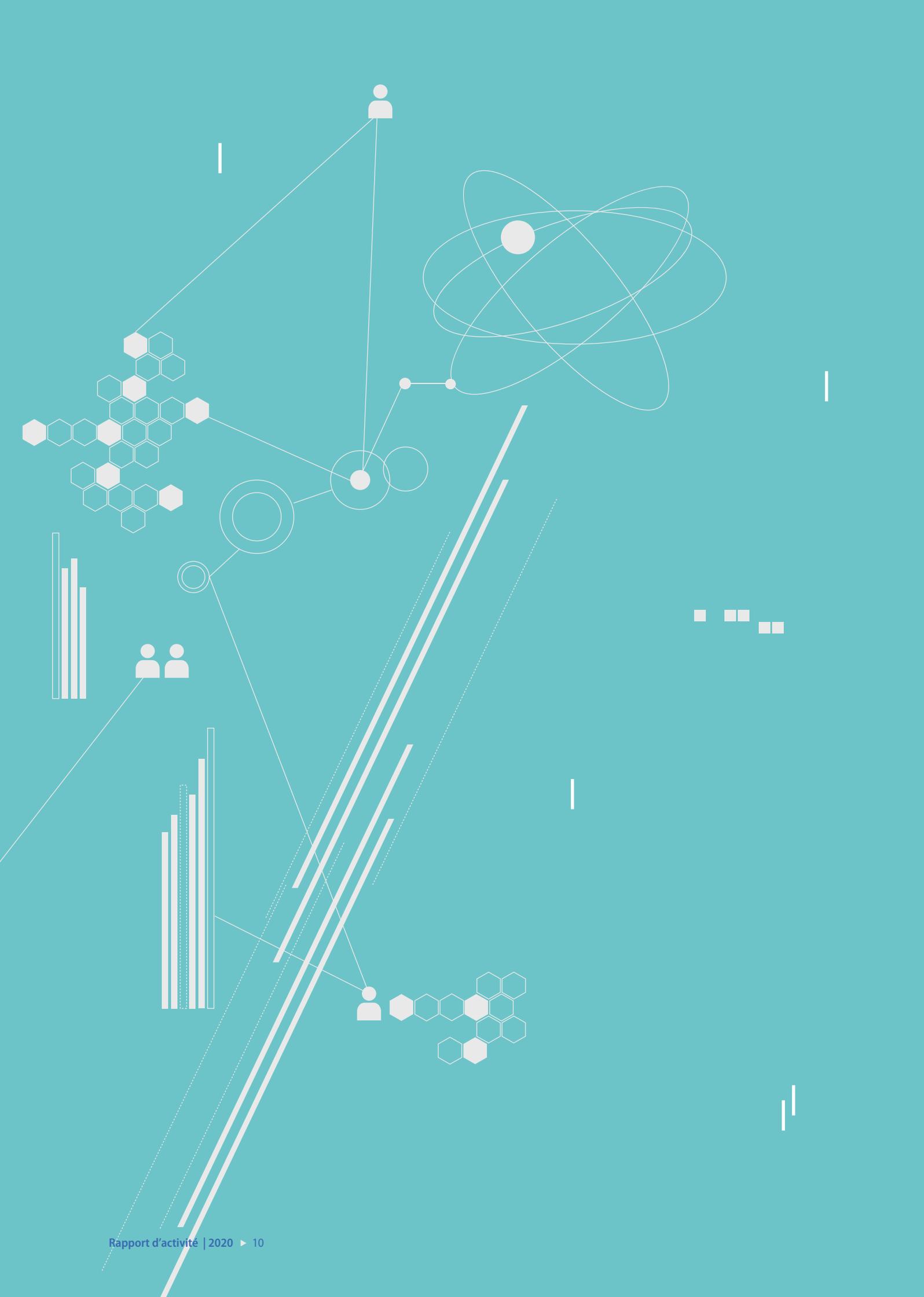


L'hypothèse de base étant qu'avec une participation plus efficace et durable des citoyens dans les processus décisionnels, la légitimité des institutions sera plus grande. Plus les processus électoraux sont gérés et organisés de façon professionnelle, transparente, inclusive, intégrale et compétitive, plus les citoyens auront confiance dans les résultats des élections et, par conséquent, dans les actions de leurs représentants.

Toutes les activités mises en œuvre par la Division sont conçues pour que les citoyens aient une plus grande confiance envers leurs représentants et que ces derniers associent les citoyens à leurs décisions de manière inclusive et transparente.

Par ses actions et ses activités, la Division des élections et de la société civile contribue directement aux Objectifs de développement durable 5 et 16 des Nations Unies et également indirectement à un certain nombre d'autres.





# 1. COOPÉRATION ÉLECTORALE

---

## 1.1. Rôle de la coopération électorale

**La coopération électorale est basée sur le principe d'un cercle vertueux entre l'élaboration des normes, le suivi des engagements et la coopération.**

La Division des élections et de la société civile est guidée et orientée dans son travail par les recommandations, les avis et les documents développés et adoptés par différentes entités du Conseil de l'Europe, dont le Comité des Ministres, l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, la Commission de Venise.

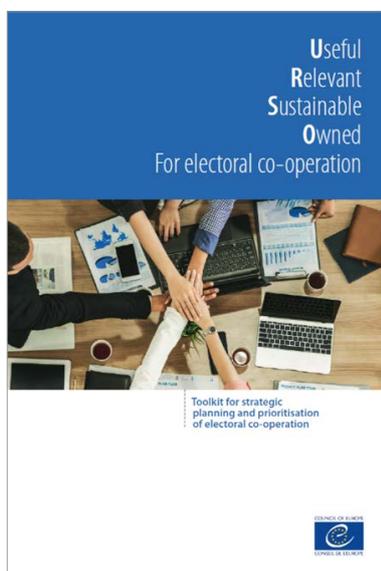


L'acquis du Conseil de l'Europe en matière électorale crée le cadre juridique nécessaire à la bonne conduite des processus électoraux et enrichit le patrimoine électoral européen (**élaboration des normes**). La Commission de Venise est une référence incontestable pour les normes et lignes directrices électorales et identifie les écarts juridiques et institutionnels dans les processus électoraux.

Les rapports des missions d'observation électorale, qui suivent les élections (préparés par l'APCE, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et d'autres organisations internationales) fournissent des recommandations qui permettent de remédier aux écarts détectés dans le processus électoral. Ils **identifient les écarts dans la pratique et l'organisation des élections** et indiquent les domaines où des améliorations sont nécessaires.

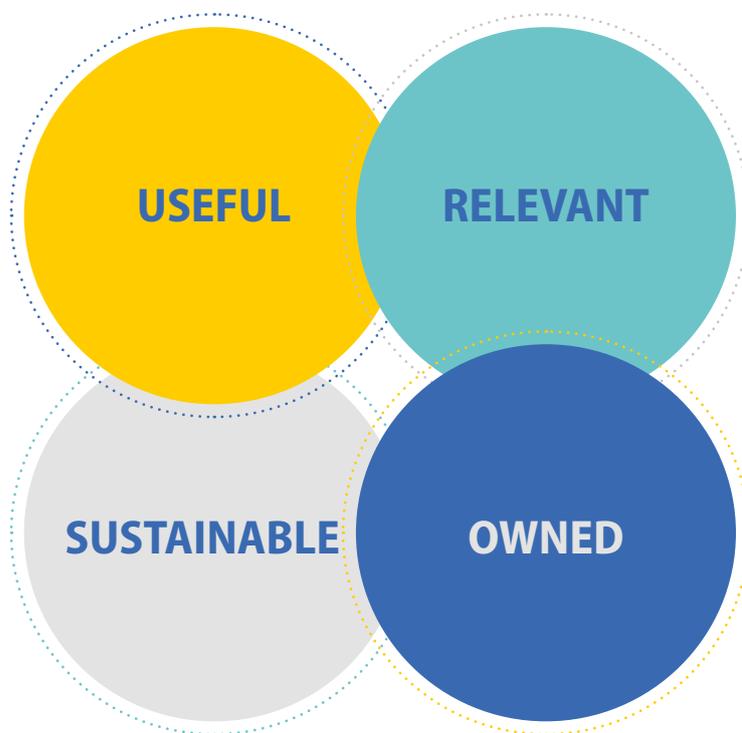
La Division des élections et de la société civile intervient sur la base des rapports des missions d'observation électorale (MOE), ainsi que des avis de la Commission de Venise, afin d'aider les États membres à **remédier aux manquements**, notamment sur la base des meilleures pratiques identifiées dans les États membres du Conseil de l'Europe. Les actions qui visent à renforcer les capacités des administrations électorales ou des acteurs électoraux ainsi que les campagnes de formation ou de sensibilisation respectives sont conçues en conséquence.

## 1.1.1. Méthodologie URSO



« URSO pour la coopération électorale » est une boîte à outils pour la planification stratégique et la hiérarchisation de la coopération électorale. Son but est de favoriser les environnements démocratiques en fournissant des outils pratiques et des lignes directrices axées sur les praticiens qui sont utiles, pertinents et durables, et qui garantissent l'appropriation par les autorités publiques et les praticiens qui pourraient souhaiter mettre en œuvre le paradigme URSO (Utile, Pertinent, Durable, Propre).

En outre, cette boîte à outils vise à contribuer à un changement de mentalité concernant le rôle du Conseil de l'Europe dans le soutien électorale global aux États membres, de l'assistance électorale à la coopération électorale. Pour ce faire, ce nouveau cadre de coopération électorale vise à offrir un soutien qui va au-delà de l'assistance standard ciblée sur les procédures d'un cycle électorale spécifique.

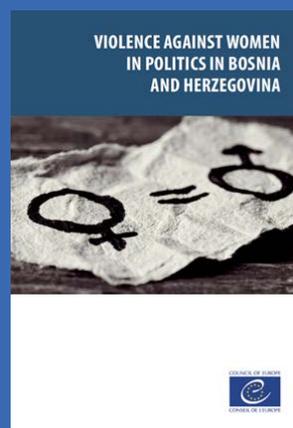
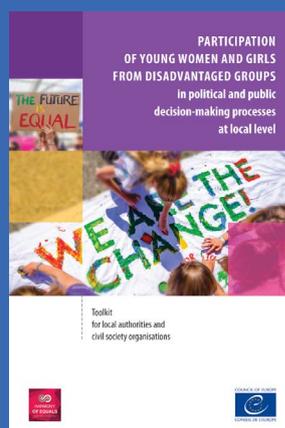
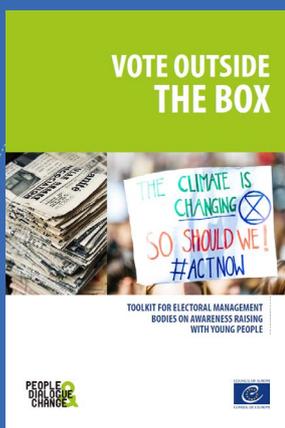
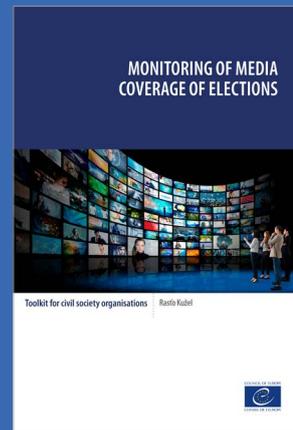
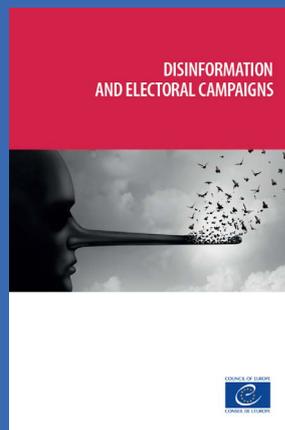


## 1.2. ElecLab



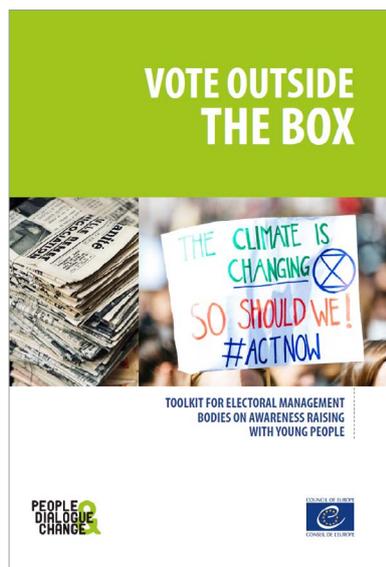
**ElecLab**, le Laboratoire électoral du Conseil de l'Europe, se concentre sur les recherches et les travaux thématiques de la Division afin d'innover et de produire des lignes directrices utiles et pertinentes dans divers domaines des questions électorales allant des jeunes électeurs à une meilleure représentation des femmes et à une planification stratégique moderne.

À cet égard, plusieurs publications et boîtes à outils ont été élaborées pour aborder diverses questions tout au long du processus électoral.



## 1.2.1. Boîtes à outils et publications

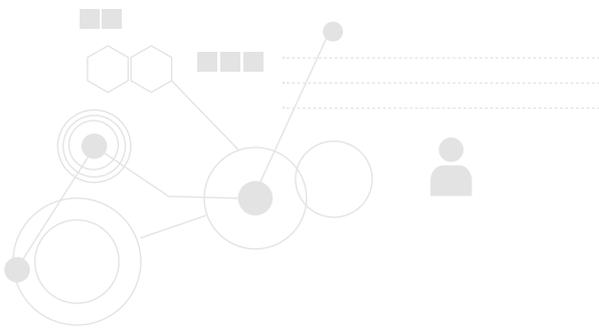
### 1.2.1.1. « Voter autrement »



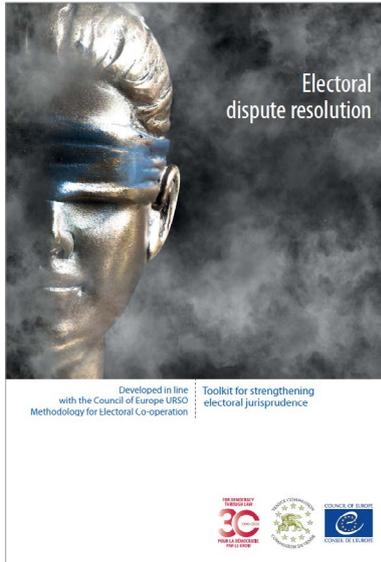
Au cours des dernières décennies, dans de nombreuses démocraties, la participation électorale des jeunes a atteint des niveaux historiquement bas. Cela a amené certains à affirmer que les jeunes se désintéressent de la politique – cependant, des recherches récentes ont montré que ce n'est pas nécessairement vrai. Au contraire, les jeunes sont très motivés politiquement, mais ont un faible niveau de confiance et de croyance dans les organisations formelles de démocratie représentative, préférant souvent exprimer leurs convictions politiques par d'autres formes de participation telles que le bénévolat et l'activisme.

La boîte à outils « Voter autrement » (disponible en [anglais](#) seulement) est conçue pour permettre aux administrations électorales d'élaborer des approches stratégiques visant à sensibiliser les jeunes aux processus électoraux et à renforcer leurs connaissances électorales en tant que potentiels primo-votants. Cette publication peut également être utile à d'autres organismes qui s'y intéressent, tels que les ministères et agences responsables de la politique de la jeunesse et autres acteurs étatiques et non étatiques.

La boîte à outils a été présentée au public lors de la conférence en ligne « Jeunes électeurs : la démocratie réinitialisée », organisée par la Division le 28 septembre 2020. Au cours de l'événement, des orateurs et des experts ont également discuté des défis actuels et des solutions possibles pour impliquer les jeunes dans les processus électoraux. L'événement a été diffusé en direct sur [Facebook](#) et a attiré quelque 5 800 vues et participants.



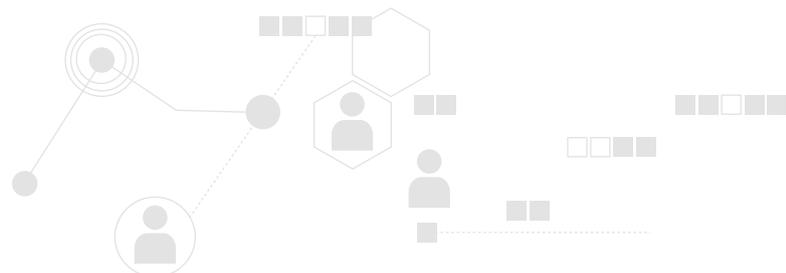
### 1.2.1.2. « Règlement des contentieux électoraux »



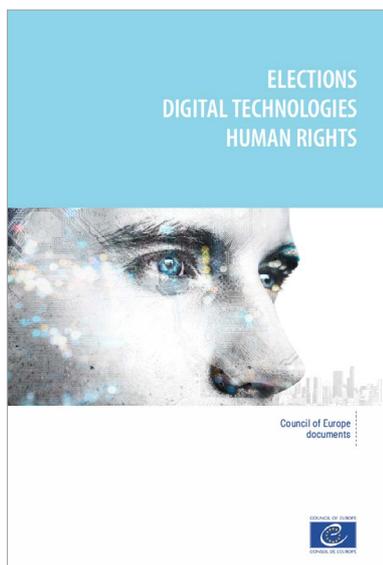
L'un des principaux postulats d'une société démocratique est la transition pacifique et périodique du pouvoir grâce à des élections libres et équitables, qui sont perçues comme légitimes par les citoyens. La crédibilité des élections et la durabilité de l'environnement électoral dépendent de l'efficacité du règlement des contentieux électoraux tout au long du cycle électoral. Le système de justice électorale doit être conçu de manière à garantir l'exercice effectif des droits individuels de voter et de se présenter aux élections.

Cette boîte à outils (disponible en [anglais](#) seulement) fournit un ensemble de normes juridiques et de bonnes pratiques pour le pouvoir judiciaire, les autorités électorales et les autres praticiens du droit qui travaillent sur le règlement des contentieux électoraux. Elle donne un aperçu complet de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en matière électorale, ainsi que des principes généraux concernant l'efficacité d'un système national de règlement des contentieux électoraux élaboré par la Cour de Strasbourg.

Ce document présente également les pratiques et expériences nationales de Bosnie-Herzégovine, de Géorgie et d'Ukraine en matière de règlement des contentieux électoraux. Les normes internationales étant de nature plutôt générale, les exemples de bonnes pratiques et de défaillances nationales peuvent servir de guide précieux pour la mise en œuvre et le renforcement d'un système de jurisprudence électorale efficace dans d'autres États membres du Conseil de l'Europe.



### 1.2.1.3. « Élections. Technologies numériques. Droits de l'homme »

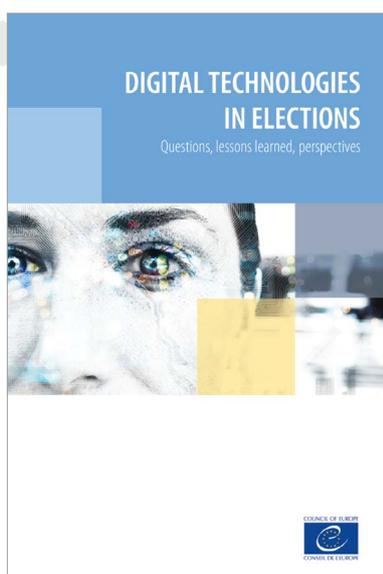


L'utilisation des technologies numériques dans les élections est au centre des préoccupations du Conseil de l'Europe et de ses États membres depuis vingt ans. Certaines solutions numériques utilisées pendant le cycle électoral ont d'abord été couvertes par la Recommandation Rec(2004)11 adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en 2004, puis par la nouvelle Recommandation [CM/Rec\(2017\)5](#) adoptée en 2017.

Bien que les bulletins de vote sur papier aient toujours été et restent la technologie de vote la plus fiable (et dans une certaine mesure digne de confiance), différentes solutions numériques peuvent devenir très attrayantes compte tenu de l'impact actuel de la COVID-19. Chaque fois que l'introduction de technologies numériques dans le processus électoral est discutée et poursuivie, les considérations juridiques et pratiques respectives doivent être soigneusement pesées.

Le compendium du Conseil de l'Europe « Élections. Technologies numériques. Droits de l'homme » rassemble les normes, recommandations et lignes directrices respectives sur la manière de garantir le droit à des élections libres, inscrit dans la Convention européenne des droits de l'homme, à l'ère des technologies numériques et de l'intelligence artificielle. Le compendium sera régulièrement mis à jour avec les documents et instruments pertinents du Conseil de l'Europe, une fois qu'ils auront été élaborés et adoptés. La publication est disponible en [anglais](#) et en [ukrainien](#).

### 1.2.1.4. « Les technologies numériques dans les élections : questions, leçons tirées, perspectives »



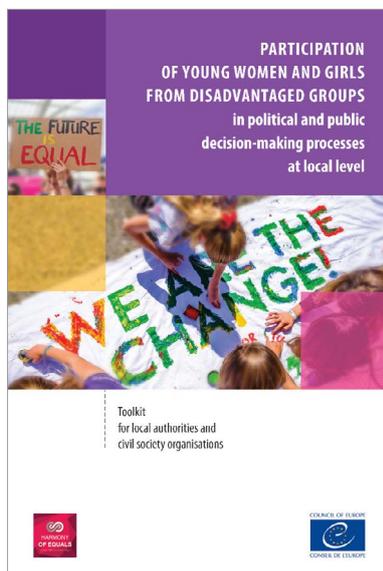
La publication du Conseil de l'Europe intitulée « Les technologies numériques dans les élections : questions, leçons tirées, perspectives » présente un aperçu des instruments juridiques internationaux pertinents ainsi que des questions et principes relatifs au cadre réglementaire dont les législateurs et les administrations électorales devraient tenir compte lorsqu'ils introduisent des solutions numériques dans le processus électoral.

La publication contient la version abrégée de l'étude réalisée et présentée au CDDG en janvier 2020, qui présente les principales technologies numériques appliquées ou envisagées pour une application pendant le cycle électoral. Elle identifie également une liste de questions de contrôle sur la conformité de ces technologies avec les principes des élections démocratiques. La publication contient des résultats et des conclusions qui peuvent être applicables dans tout pays où l'utilisation de solutions numériques dans le processus électoral est envisagée.

La publication est disponible en [anglais](#) et en [ukrainien](#).

### 1.2.1.5. « Participation des jeunes femmes et filles issues de groupes défavorisés aux processus de décision politique et publique au niveau local »

---



Assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision politique et publique est l'une des composantes nécessaires pour atteindre l'égalité de genre.

Cette nouvelle boîte à outils du Conseil de l'Europe est axée sur les jeunes femmes et filles issues de groupes défavorisés, c'est-à-dire celles dont le potentiel public et politique n'est pas suffisamment représenté au sein de leur communauté.

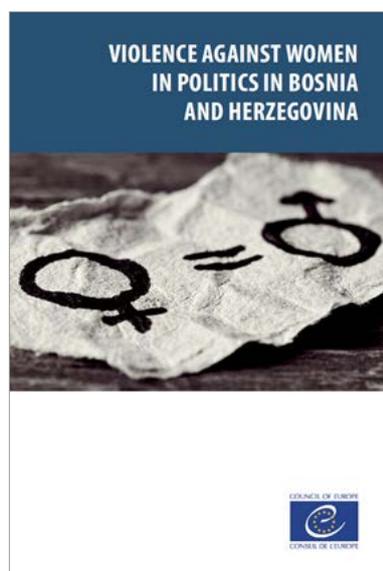
La publication est destinée aux autorités locales et aux organisations de la société civile qui sont concernées par les problèmes des jeunes femmes et filles issues de groupes défavorisés. La boîte à outils propose un programme d'études qui peut être utilisé comme modèle mais qui doit être adapté aux besoins du groupe cible sélectionné.

Elle propose des outils pratiques, des exercices, des méthodes de formation et des bonnes pratiques d'Ukraine et d'autres pays sur le renforcement de l'engagement des femmes et filles dans les processus publics et politiques au niveau local.

La publication est disponible en [anglais](#) et en [ukrainien](#).

### 1.2.1.6. « La violence à l'égard des femmes en politique en Bosnie-Herzégovine »

---

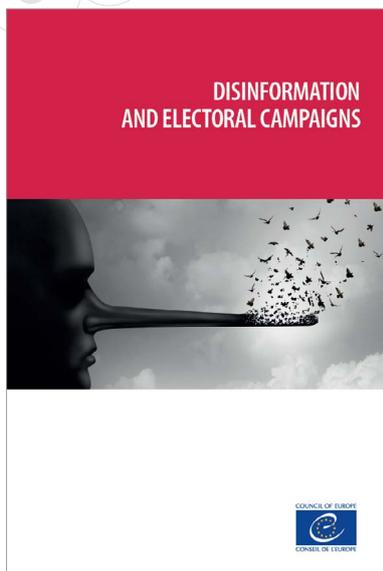


Suite à la Résolution 2274(2019) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) « [Pour des parlements sans sexisme ni harcèlement sexuel](#) », la Division des élections et de la société civile a produit, en coopération avec l'ONG « Bonaventura Sarajevo », une étude sur « La violence à l'égard des femmes en politique en Bosnie-Herzégovine » (disponible en [anglais](#) seulement) qui contient quelques recommandations (promouvoir la participation des femmes au sein des partis politiques, y compris dans des rôles de direction, recueillir et publier régulièrement des données sur la violence à l'égard des femmes).

L'activité politique des femmes s'est accrue, tout comme la fréquence et le degré des réactions violentes à leur présence en politique. Partout dans le monde, les femmes politiquement actives – électrices, candidates, conseillères locales, parlementaires, activistes communautaires, blogueuses, etc. – se trouvent régulièrement victimes d'actes ou de menaces de violence. Ces actes de violence croissants constituent un obstacle important à l'accès des femmes à leur droit de participer pleinement et sur un pied d'égalité à la vie politique et publique.

Cette publication analyse la violence à l'égard des femmes en politique dans le contexte de la Bosnie-Herzégovine et présente des recommandations pour faire face à ce problème.

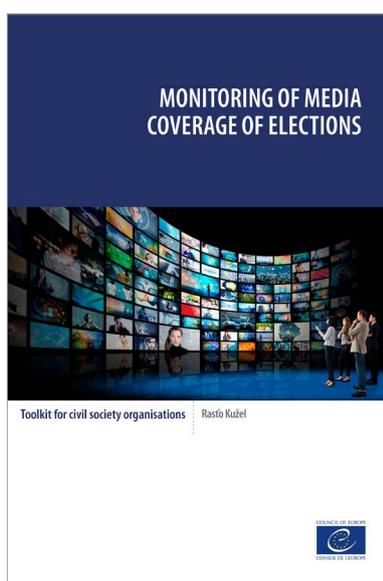
### 1.2.1.7. « Désinformation et campagnes électorales »



Depuis l'été 2016, les infox désignent la diffusion virale et délibérée de fausses nouvelles sur internet et dans les médias sociaux, dans le but, par exemple, de discréditer un parti politique, d'entacher la réputation d'une personne ou de remettre en cause une vérité scientifique. Cette pratique, qui empêche les citoyens de prendre des décisions éclairées, s'est beaucoup répandue. Son impact en est d'autant plus important que sa diffusion est extrêmement rapide et que l'identification des auteurs de telles initiatives et du matériel numérique utilisé est très difficile. Ce rapport s'efforce de répondre aux questions soulevées par ce phénomène – tout spécialement pendant les campagnes électorales – et présente des propositions pour mettre en place un cadre juridique au niveau européen.

Cette publication est disponible en [anglais](#), [français](#), [macédonien](#) et [ukrainien](#).

### 1.2.1.8. « Suivi de la couverture médiatique des élections »



Pendant les élections, la surveillance des médias par les organisations de la société civile fournit des points de repère pour juger de l'équité du processus électoral, et donne une évaluation professionnelle, complète et objective de la diversité et de l'équilibre politiques sur la couverture des nouvelles et des affaires courantes.

L'objectif de la nouvelle boîte à outils du Conseil de l'Europe est de fournir aux organisations de la société civile une méthodologie détaillée sur la manière de mettre en œuvre un projet de suivi de la couverture médiatique des élections, contenant une description de ses étapes et de ses activités, ainsi que des lignes directrices et des conseils pratiques, étape par étape, concernant le suivi des différents types de médias (télévision, médias papier et en ligne, médias sociaux).

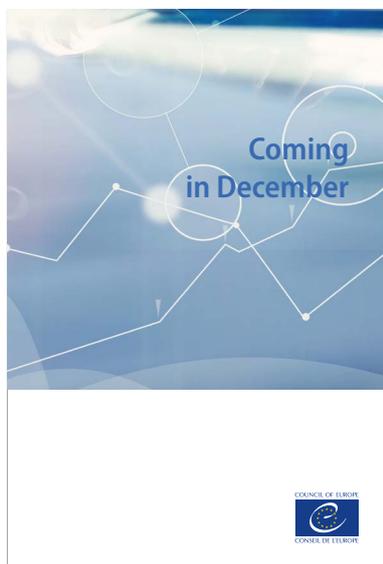
La publication contient des outils et des méthodes qui peuvent être applicables dans tout pays et adaptés en fonction du contexte et de la question de recherche à laquelle il faut répondre, et présente des études de cas de surveillance des médias dans plusieurs pays.

Cette publication est disponible en [anglais](#).



### 1.2.1.9. « Lutter contre l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux »

---



Un environnement électoral compétitif, juste et sain est essentiel à chaque étape du cycle électoral. Pourtant, pour la campagne électorale ainsi que le jour du scrutin, cela revêt une importance capitale. La ligne entre l'État et le parti au pouvoir est très fragile et est parfois floue dans les jeunes démocraties, ce qui nuit à d'autres améliorations des pratiques électorales. L'abus des ressources administratives publiques nuit au développement démocratique des États et conduit à la frustration des citoyens à l'égard des élections.

« L'utilisation équitable des ressources administratives publiques est vitale pour garantir la tenue d'élections démocratiques pleines et équitables. Une mauvaise utilisation par ceux qui détiennent le pouvoir de ces ressources pendant un processus électoral peut sérieusement entraver la participation pleine et juste des opposants, sapant ainsi la légitimité des résultats ». (Résumé de la boîte à outils – Richard Barrett)

La boîte à outils « Lutter contre l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux » est développée en tant que guide méthodologique pour les États membres du Conseil de l'Europe afin d'introduire des mécanismes efficaces pour prévenir l'abus des ressources administratives publiques et répondre aux violations respectives de manière opportune et efficace. La boîte à outils est conçue en coopération avec la Commission de Venise et est basée sur l'acquis du Conseil de l'Europe ainsi que de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. La publication propose un aperçu des normes internationales et des bonnes pratiques, des études de cas et des exemples pratiques, donnant aux acteurs électoraux les instruments nécessaires pour contrer l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux. La boîte à outils propose une analyse comparative intéressante sur l'exemple de la Lettonie, de la Géorgie, de l'Ukraine, de la République de Moldova et d'autres États membres. Les auteurs proposent des recommandations et des solutions pratiques, un ensemble de mesures qui fonctionnent déjà et qui ont amélioré les pratiques électorales. La directive méthodologique comprend également des codes de conduite, du matériel de formation et des concepts de cours d'apprentissage en ligne dans le domaine visant à sensibiliser les acteurs électoraux à la nécessité de garantir un environnement électoral juste et compétitif.

La boîte à outils ciblera principalement les responsables électoraux et les fonctionnaires, ainsi que d'autres acteurs électoraux. La publication arrivera d'ici la fin de l'année 2020.



## 1.2.2.

## Outils d'apprentissage en ligne

### 1.2.2.1. CEC:Prosvita

ЗАПУСТИЛИ ПРОСВІТНИЦЬКУ ПЛАТФОРМУ

ЦВК: просвіта



Le 21 septembre 2020, une plateforme interactive de formation en ligne sur les élections « CEC:prosvita », projet éducatif conjoint de la Commission électorale centrale d'Ukraine et du Conseil de l'Europe, a été lancée. Depuis plus de six mois, plus de 30 experts et spécialistes ont travaillé à son développement et à sa production, notamment une équipe d'experts en élections et en démocratie du Conseil de l'Europe, les équipes créatives d'un laboratoire « Platform » et d'un studio d'éducation en ligne « EdEra », « UA : Radio ukrainienne », ainsi qu'une agence de marketing « BigBangers ».

L'idée principale de ce projet est de montrer que chaque vote compte et que chaque choix est important, que le vote de chacun détermine l'avenir à la fois d'une communauté particulière et du pays dans son ensemble. L'objectif de ce projet est d'aider les Ukrainiens à faire des choix éclairés et conscients lors des élections.

La plateforme éducative en ligne « CEC:prosvita » a été créée pour les citoyens ukrainiens – les électeurs, y compris ceux qui votent pour la première fois, les commissaires électoraux, les observateurs, les candidats et les partis, ainsi que les autres participants au processus électoral. Ce projet est conçu pour :

expliquer pourquoi les élections, tant au niveau local que national, sont importantes pour le développement démocratique de l'État

montrer comment les élections sont organisées

encourager les citoyens à participer aux élections et à faire des choix éclairés et conscients

  
**309 000**  
personnes

  
**11 m**  
de visionnages

Les Ukrainiens pourront suivre des cours de formation individuels, mais aussi se familiariser avec d'autres matériels d'information et d'éducation sur les questions électorales qui seront élaborés et placés sur la plateforme éducative « CEC:prosvita ».

La plateforme peut être utilisée par la CEC comme son principal moyen de communication pour diffuser des matériels éducatifs et de sensibilisation qui peuvent être développés et produits par la CEC seule ou en coopération avec ses partenaires nationaux et internationaux.

En un mois, 1973 participants se sont inscrits sur la plateforme. La plateforme dispose de sa propre chaîne YouTube où tous les matériels vidéo de la « CEC:prosvita » sont placés et accessibles au public. En deux mois environ, 309 000 personnes se sont abonnées à la chaîne et les vidéos ont été visionnées plus de 11 millions de fois.

## 1.2.2.2. CCET Moldova : L'éducation électorale devient plus intuitive et plus accessible en République de Moldova

Le 13 octobre 2020, une nouvelle [plateforme d'apprentissage en ligne](#) du Centre de formation électorale continue (CCET) de la Commission électorale centrale (CEC) de la République de Moldova a été présentée. Ce module d'apprentissage en ligne est intuitif et plus fiable que l'ancien.

Grâce à cet outil électronique, les cours électoraux deviennent plus accessibles pour tous les acteurs intéressés, les représentants des administrations électorales, la société civile, les primo-votants, les journalistes, les observateurs, etc. Par conséquent, chacun pourra s'inscrire à différents cours par l'intermédiaire de la plateforme d'apprentissage en ligne du Centre de formation et, grâce à l'interconnexion avec le registre électronique des experts formés et certifiés par le Centre de formation, obtenir un certificat officiel s'il a suivi avec succès le cours électoral correspondant.

The screenshot displays the user interface of the CCET Moldova E-Learning platform. At the top, the logo 'CICDE E-Learning' is visible on the left, and a navigation menu on the right includes 'ACASĂ', 'DESPRE CICDE', 'CURSURI ONLINE', 'RESURSE', 'BIROU DE INFORMARE', 'MULTIMEDIA', and 'CONTACTE'. Below the navigation bar, there are three main service tiles: 'Materiale Didactice' (Didactic Materials) with an information icon, 'Link-uri Utile' (Useful Links) with a link icon, and 'Quiz În Domeniul Electoral' (Quiz in the Electoral Field) with a question mark icon. The central section is titled 'Cursurile noastre' (Our Courses) and features three course cards. Each card includes a representative image, a title, a subtitle, and a duration. The first card, 'Birourile electorale ale secțiilor de votare la alegerile prezidențiale' (Election Offices of the Voting Sections at the Presidential Elections), has a duration of 1 hr 30 min. The second card, 'Birourile electorale ale secțiilor de votare constituite peste hotarele țării' (Election Offices of the Voting Sections Constituted Across the Country), also has a duration of 1 hr 30 min. The third card, 'Rolul persoanelor delegate de concurentul electoral în procesul electoral' (The Role of Delegates of the Electoral Competitor in the Electoral Process), has a duration of 1 hr 30 min. The bottom left of the page features a decorative graphic consisting of a network of circles and squares.

### 1.2.2.3. Campagne électorale et ressources administratives – prévenir et répondre aux abus de ressources administratives pendant les processus électoraux en Géorgie

Le cours d'apprentissage en ligne « Campagne électorale et ressources administratives – prévenir et répondre aux abus des ressources administratives pendant les processus électoraux » est développé en coopération avec la Commission électorale centrale de Géorgie et le Centre pour le développement des systèmes électoraux, les réformes et la formation.

Le cours d'apprentissage en ligne vise à sensibiliser les fonctionnaires à la prévention et à la lutte contre l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux.

Le cours d'apprentissage en ligne est principalement conçu pour les fonctionnaires à tous les niveaux de l'exécutif géorgien : les agences gouvernementales centrales et locales, y compris la République autonome d'Adjara, ainsi que les personnes morales de droit public et les entités juridiques entrepreneuriales ou non entrepreneuriales établies par l'État, par la République autonome ou par une municipalité.

En outre, le cours d'apprentissage en ligne est disponible pour tous les acteurs électoraux et le grand public. À ces fins, le cours d'apprentissage en ligne est affiché sur les sites web officiels de la CEC et du Centre de formation.

La plateforme à distance permet aux utilisateurs d'accéder au cours d'apprentissage en ligne sans aucune limitation de temps ou d'espace. Pour stimuler l'intérêt, certains délais ont été fixés pour la réalisation de devoirs d'examen et d'études de cas, intégrés dans le programme. Le bloc « devoirs de test » est une ressource supplémentaire pour vérifier les connaissances des sujets. Après avoir réussi le processus de test, les utilisateurs du programme reçoivent des certificats électroniques.

Le logiciel du cours dispose d'une capacité technique de traitement des données (rapport) qui permet de recevoir et de traiter diverses données, y compris par périodes, sur la quantité et la catégorie d'utilisateurs (fonctionnaire ou personne privée), ainsi que de ventiler ces données par genre.

Après avoir suivi avec succès le cours d'apprentissage en ligne, les fonctionnaires sont davantage sensibilisés aux normes nationales et internationales ainsi qu'aux bonnes pratiques liées à l'utilisation et à l'abus de ressources administratives pendant les processus électoraux ; les fonctionnaires ont acquis une connaissance plus approfondie du cadre juridique interdisant l'abus de ressources administratives, ainsi que des sanctions administratives respectives en cas de violation, des pratiques et décisions des tribunaux de l'administration électorale, ainsi que d'autres instruments internationaux visant à lutter contre le mauvais usage des ressources administratives pendant les processus électoraux.

Le cours est entièrement adapté aux personnes aveugles et aux personnes ayant une déficience visuelle. À ce jour, 16 981 fonctionnaires se sont inscrits au cours d'apprentissage en ligne et 14 912 fonctionnaires ont suivi le cours avec succès.

  
**16 981**  
fonctionnaires

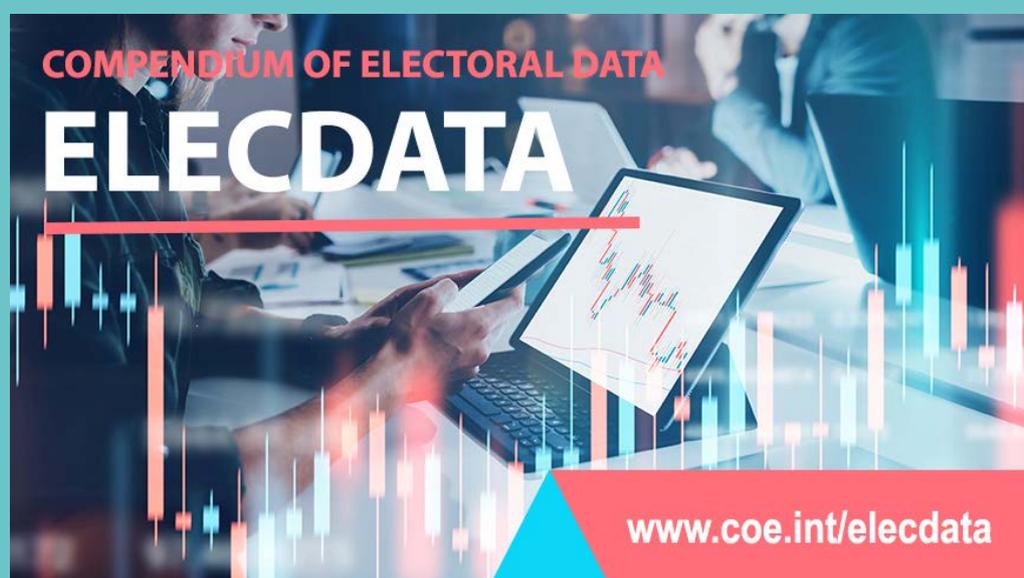


  
**14 912**  
fonctionnaires



## 1.3. ElecData

Le Recueil de données électorales du Conseil de l'Europe (**ElecData**) est un outil qui rassemble les spécificités de chaque système électoral du Conseil de l'Europe. Cette collection permet de consulter facilement les données électorales au moyen de cartes et de graphiques interactifs. De nombreux éléments ont déjà été élaborés à ce jour (représentation des femmes dans les parlements, participation, fréquence des élections, etc.).



Informations électorales pour chaque pays en Europe



Participation aux élections parlementaires



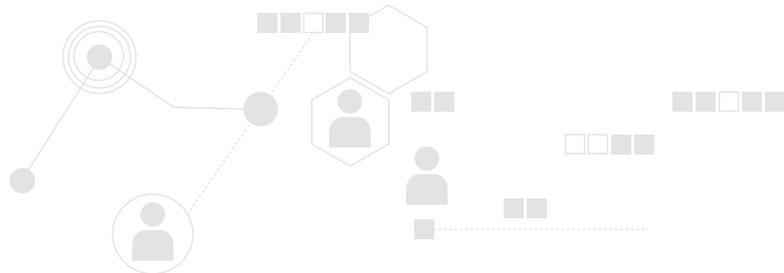
Représentation des femmes dans les parlements nationaux



Fréquence des élections parlementaires

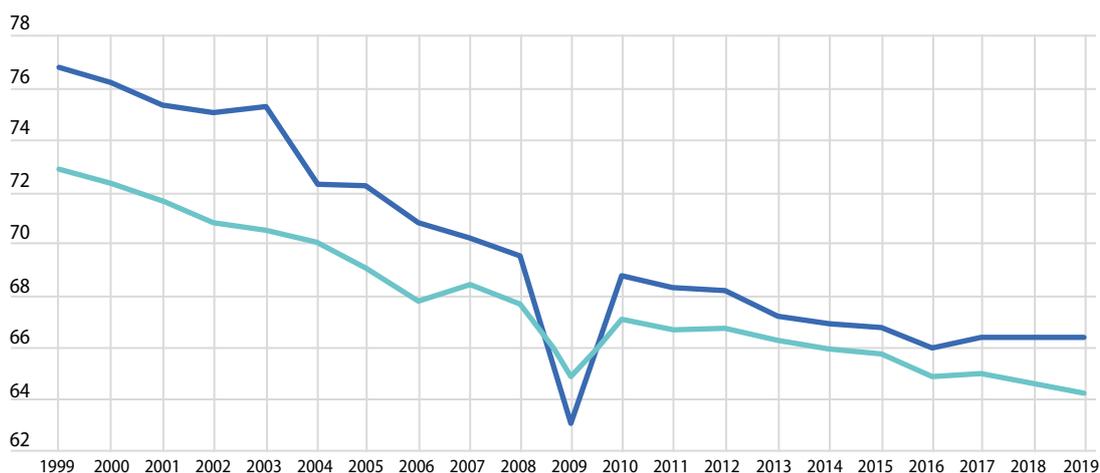


Rapports des missions d'observation électorale (APCE et Congrès)



## Participation aux élections parlementaires (1999-2019)

### Moyenne dans les États membres



États membres du Conseil de l'Europe

États membres de l'Union Européenne



Données issues d'ElecData (Recueil de données électorales) (janvier 2020)

Comme exemple du travail d'ElecData, la participation moyenne aux élections parlementaires dans les États membres du Conseil de l'Europe a été illustrée dans le graphique ci-dessus. Depuis des décennies, la démocratie représentative est remise en question par les citoyens. On voit clairement la désaffection des électeurs pour les élections. La participation moyenne dans les États membres du Conseil de l'Europe a constamment diminué au cours des 20 dernières années (voir ci-dessus le graphique d'ElecData, le Recueil de données électorales du Conseil de l'Europe). En 1999, la participation moyenne en Europe était de **72,8%** alors qu'en 2019 elle était de **64,2%**. Cet effet peut être observé dans la plupart des régions d'Europe, il peut être considéré comme une tendance générale.

Le Recueil de données électorales (ElecData) permet de mesurer l'évolution de divers aspects du processus électoral.



## 1.4. Initiatives, programmes de coopération et activités spécifiques à chaque pays

### 1.4.1. Albanie



La Division des élections et de la société civile renforce son soutien à la Commission électorale centrale d'Albanie. 15 hauts fonctionnaires de la Commission électorale centrale ont été formés et certifiés dans le domaine de la planification stratégique selon la méthodologie internationale BRIDGE. La cérémonie organisée dans les locaux de la CEC à cet effet a marqué l'achèvement avec succès de la première formation à cette norme en Albanie, qui vise à faire progresser et à standardiser le programme utilisé pour le développement professionnel et l'éducation électorale de la CEC, en employant les meilleures méthodologies et les meilleurs outils appliqués dans plus de 40 pays différents.

Le programme, soutenu par le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par l'Académie d'études politiques d'Albanie, sous l'expertise de l'organisation internationale International IDEA, a permis de renforcer les capacités et d'apporter une assistance technique au personnel de la CEC en Albanie en matière de planification et de gestion stratégiques.

Cette certification précède les objectifs de la réforme électorale et les recommandations des rapports de l'OSCE/BIDDH sur la création d'un centre de formation sous l'égide de la CEC qui organisera des formations pertinentes et la certification des futurs commissaires électoraux qui participeront aux élections parlementaires de 2021.



## 1.4.2. La Bosnie-Herzégovine

### Projet du Conseil de l'Europe « Soutien à des processus électoraux plus intégraux et inclusifs en Bosnie-Herzégovine »

Le projet « Soutien à des processus électoraux plus intégraux et inclusifs en Bosnie-Herzégovine » a débuté en 2020, dans le cadre des activités de coopération électorale mises en place de longue date par la Division des élections et de la société civile, pour donner suite aux conclusions de la conférence post-électorale « Élections générales de 2018 – Défis du processus électoral en Bosnie-Herzégovine ».

Ce projet vise à soutenir les commissions électorales à tous les niveaux par des activités de renforcement des capacités et des campagnes de sensibilisation ciblant les électeurs et en particulier les catégories de citoyens sous-représentées. Pour réaliser ce projet, la Division soutient la Commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine.

Dans le cadre de ce projet, la Division des élections et de la société civile a publié une étude pilote sur « La violence contre les femmes en politique en Bosnie-Herzégovine » (disponible en [anglais](#) seulement), présentée dans la section précédente ; cette étude servira de base à d'autres actions visant à traiter cette question.

La Bosnie-Herzégovine a également bénéficié de subventions spécifiques à la Commission électorale centrale pour renforcer la capacité des différents acteurs électoraux avant les élections locales de 2020, avec la production de différentes publications pour les commissions électorales municipales et les comités des bureaux de vote, notamment en ce qui concerne le contexte spécifique de l'épidémie de COVID-19. Le soutien du Conseil de l'Europe a également permis de renforcer les campagnes de sensibilisation des « jeunes électeurs » pour les mobiliser à exercer leur droit de vote, et une publication sur l'impact des médias sociaux sur les processus électoraux a été préparée et distribuée.



## 1.4.3. Géorgie

### Projet du Conseil de l'Europe « Soutenir la transparence, l'inclusion et l'intégrité des pratiques et processus électoraux en Géorgie »

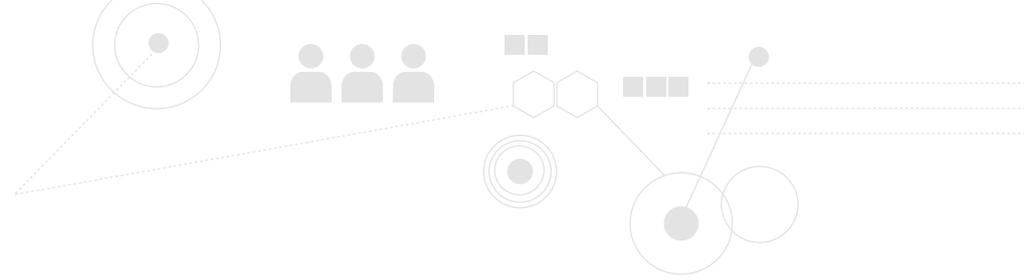
Le Conseil de l'Europe soutient les réformes électorales en Géorgie depuis près de dix ans, en étroite coopération avec l'administration électorale géorgienne, principalement avec la Commission électorale centrale de Géorgie (CEC) et la Cour des Comptes de Géorgie et son département de contrôle des finances politiques, ainsi qu'avec les principales organisations de la société civile dans ce domaine.

Actuellement, le Conseil de l'Europe met en œuvre le projet « Soutenir la transparence, l'inclusion et l'intégrité des pratiques et processus électoraux en Géorgie ».

Le projet d'assistance électorale a soutenu les pairs géorgiens dans toutes les initiatives visant à améliorer l'environnement électoral. Les normes et bonnes pratiques internationales, en mettant l'accent sur l'acquis du Conseil de l'Europe et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, ont été promues et intégrées dans les pratiques électorales nationales.

La transparence, l'intégration et l'intégrité des processus électoraux ont été renforcées par l'établissement et la promotion de plateformes de dialogue et de consultations thématiques entre les parties prenantes aux élections, le partage et la promotion des valeurs du patrimoine électoral européen, le soutien aux formats de groupes de travail visant à affiner le cadre juridique électoral pour assurer un meilleur alignement sur les normes internationales.



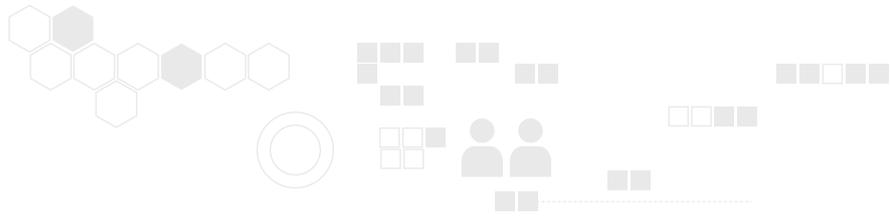


Les capacités administratives, opérationnelles et de gestion de l'administration électorale géorgienne ont été renforcées par le développement des capacités des agents électoraux, par de nouveaux systèmes d'enregistrement électronique en ligne pour les acteurs électoraux (représentants des partis, organisations d'observation nationales et internationales, représentants des médias) permettant un accès meilleur et transparent aux processus électoraux grâce à des procédures simplifiées, par des mécanismes efficaces pour mettre en œuvre l'intégration de la dimension de genre dans l'administration électorale, dans le prolongement de l'audit participatif sur le genre.

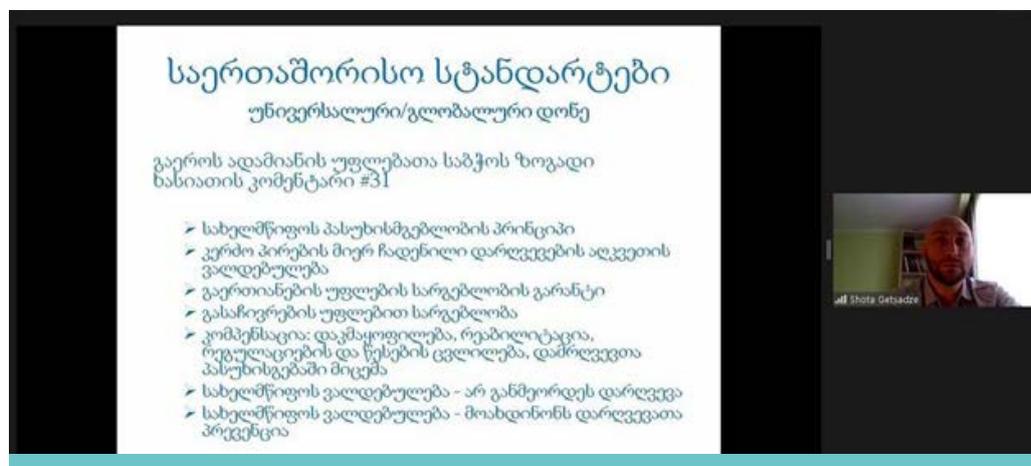
Des mesures efficaces ont été introduites pour prévenir et contrer l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux et, en particulier, dans la perspective des élections parlementaires de 2020 : un cours d'apprentissage en ligne intitulé « Campagne électorale et ressources administratives – prévenir et répondre aux abus de ressources administratives pendant les processus électoraux » a été élaboré et mis en œuvre en coopération avec la CEC de Géorgie à l'intention des fonctionnaires à tous les niveaux de l'exécutif géorgien. Le protocole d'accord a été signé entre les agences gouvernementales géorgiennes – la CEC, le groupe de travail inter-agences pour des élections libres et équitables, le Bureau de la fonction publique de Géorgie et le Conseil de l'Europe – pour assurer une mise en œuvre cohérente du cours.



Une boîte à outils visant à lutter contre l'utilisation abusive des ressources administratives a été élaborée, en coopération avec la Commission de Venise, afin de partager l'expérience et les bonnes pratiques entre les États membres sur les instruments efficaces nécessaires pour prévenir l'abus de ressources administratives pendant les processus électoraux, garantir un environnement de campagne sain et compétitif et répondre aux violations respectives en temps utile et de manière efficace.

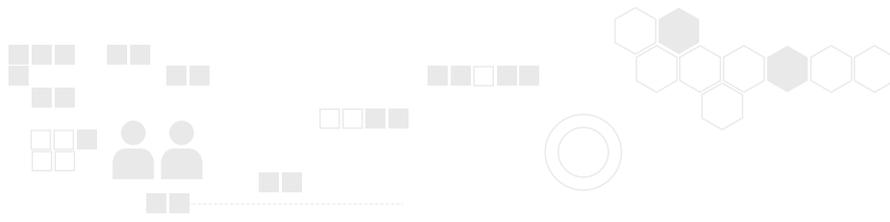


Les capacités des juges des tribunaux communs géorgiens ont été renforcées pour statuer sur les litiges électoraux. Un cours de formation permanent sur « la loi électorale et le règlement des litiges électoraux » a été introduit et inclus dans le programme de la Haute école de justice de Géorgie, en coopération avec la Société internationale pour des élections équitables et la démocratie (ISFED, OSC nationale). Un module de formation a été élaboré, des formations de formateurs et des formations pilotes ont été menées pour assurer une croissance professionnelle cohérente et systématique des juges géorgiens qui statuent sur les plaintes électorales, ainsi que des candidats à la magistrature. Jusqu'à 100 juges dans toute la Géorgie ont suivi le cours avec succès. Il convient de mentionner que la Haute école de justice continue à mettre en œuvre le cours de manière durable.



La capacité de l'administration électorale géorgienne a été renforcée pour résoudre les contentieux électoraux et améliorer la qualité de ses décisions. Les formateurs du Centre pour le développement, la réforme et la formation des systèmes électoraux (relevant de la CEC) et le personnel des départements juridique et d'audit de la CEC ont acquis une connaissance approfondie des normes et pratiques internationales et nationales de règlement des contentieux électoraux, en mettant particulièrement l'accent sur l'acquis du Conseil de l'Europe et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Les participants à la formation de formateurs ont diffusé les connaissances acquises auprès de 150 commissaires électoraux des commissions électorales de district dans tout le pays. Les commissaires électoraux sont mieux préparés à entendre les plaintes électorales pour les prochaines élections parlementaires de 2020.





Les pratiques relatives au jugement des plaintes électorales ont été améliorées : une boîte à outils, une ligne directrice méthodologique pour le renforcement de la jurisprudence électorale a été élaborée, en coopération avec la Commission de Venise, et présentée aux pairs géorgiens – juges, commissaires électoraux, professionnels du droit ainsi qu'aux États membres du Conseil de l'Europe pour servir de feuille de route en vue d'un alignement plus poussé en direction des bonnes pratiques internationales en matière électorale.

Les capacités administratives, opérationnelles et de gestion du service de contrôle du financement des partis politiques de la Cour des Comptes ont été renforcées grâce au développement des capacités du personnel de la Cour des Comptes par le biais d'ateliers et de formations thématiques. De nouvelles plateformes web internes et externes ont été conçues et lancées pour améliorer le fonctionnement de l'agence et permettre un meilleur accès des acteurs électoraux et du grand public au contrôle de la légalité et de la transparence des finances politiques (plateformes web internes et externes).

**500**  
jeunes



La participation des jeunes et des groupes vulnérables aux processus électoraux a été renforcée par des campagnes d'éducation des électeurs à grande échelle dans le cadre du projet des écoles de développement électoral, en coopération avec la CEC de Géorgie, touchant jusqu'à **500 jeunes de 27 municipalités** dans toute la Géorgie. La CEC continue à organiser des écoles de développement électoral de manière durable.

**27**  
municipalités



Les acteurs électoraux et le grand public de la République autonome d'Adjara ont été sensibilisés à l'engagement actif dans les processus électoraux : en coopération avec la Commission électorale suprême d'Adjara, des activités conjointes ont été mises en œuvre, notamment la publication et la diffusion dans la région d'un journal électoral *périodique* intitulé « Élections et démocratie », qui aborde les sujets les plus controversés en matière électorale et fournit des informations transparentes au grand public, soutenant ainsi un choix éclairé parmi les citoyens géorgiens.

## 1.4.4. République de Moldova

### Projet du Conseil de l'Europe « Améliorer les pratiques électorales en République de Moldova »

Le Conseil de l'Europe met actuellement en œuvre le projet « Améliorer les pratiques électorales en République de Moldova » afin de soutenir des élections plus transparentes, plus équitables et plus inclusives en République de Moldova. L'un des objectifs du projet est de soutenir l'amélioration des pratiques électorales et d'accroître la confiance dans le système électoral. Le projet vise également à renforcer les capacités des organes électoraux nationaux à tous les niveaux, afin de garantir un processus électoral conforme aux normes internationales.

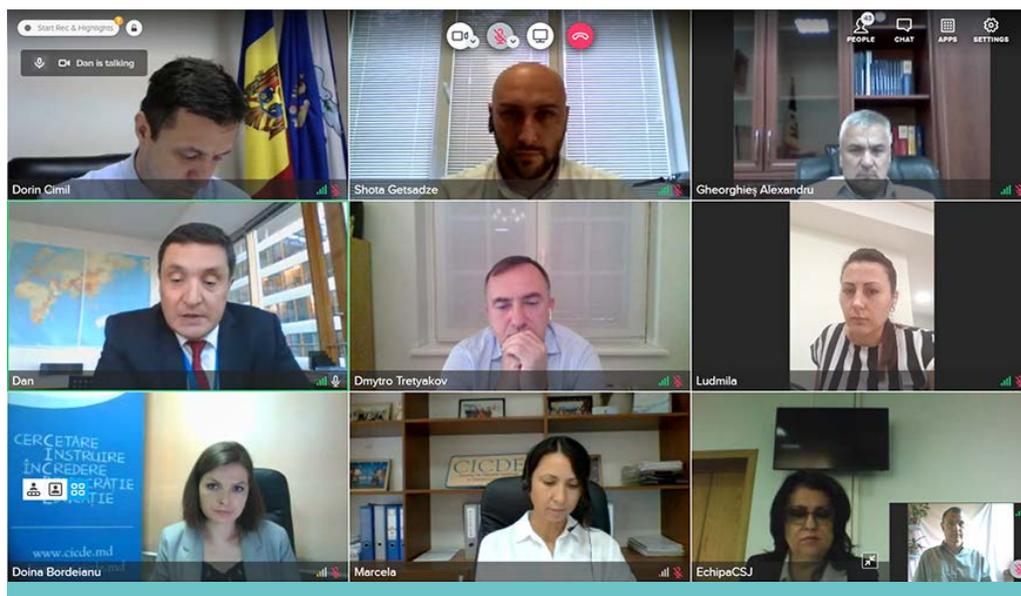
En 2020, le Conseil de l'Europe a concentré son soutien sur le renforcement des capacités de la Commission électorale centrale de la République de Moldova (CEC), du Centre de formation électorale continue de la Commission électorale centrale (CCET) et de la Commission électorale centrale de l'Unité Territoriale Autonome de Gagaouzie (CEC de l'UTA de Gagaouzie). Dans ce contexte, des conseils stratégiques et électoraux ont été fournis à la CEC, au CCET et à la CEC de l'UTA de Gagaouzie pour améliorer leur communication avec les acteurs électoraux, développer des outils électroniques innovants pour diffuser les connaissances électorales et améliorer les compétences et l'artisanat par le biais de formations/webinaires de renforcement des capacités/visite d'étude.



Visite d'étude dans les institutions du Conseil de l'Europe, janvier 2020

Trois plans stratégiques pour la CEC, le CCET et la CEC de l'UTA de Gagaouzie ont été élaborés et adoptés en utilisant l'outil novateur URSO du Conseil de l'Europe pour la planification stratégique et la hiérarchisation de la coopération électorale. La stratégie de communication de la CEC a également été élaborée sur la base de la méthodologie URSO pour la coopération électorale. Celle-ci servira de base aux plans annuels, ainsi que pour promouvoir la bonne image du système électoral et des processus électoraux.

Une autre réalisation au cours de la mise en œuvre du projet a été le renforcement de la jurisprudence électorale par l'organisation de formations pour plus de 50 juges et agents électoraux dédiés sur le règlement des contentieux électoraux, basées sur la boîte à outils « Règlement des contentieux électoraux » du Conseil de l'Europe et la pratique de la CEDH.



Le Conseil de l'Europe a également soutenu le développement de nouveaux modules pour le système d'information automatisé de l'État « Élections » (processus d'enregistrement et d'accréditation des observateurs, représentants des concurrents électoraux, inscription préliminaire des électeurs résidant à l'étranger et documentation).





Le CCET a amélioré ses capacités grâce au registre électronique innovant d'experts formés et certifiés, qui permet au CCET de collecter et de traiter des informations sur les besoins spécifiques de différentes catégories de stagiaires, de ventiler les données par genre et par âge, de connaître la disponibilité des formateurs avec des connaissances et des métiers spécifiques, de dénombrer les certificats pour ceux qui ont réussi les cours électoraux pertinents en ligne et hors ligne.

Le soutien du Conseil de l'Europe a permis d'accroître la transparence et l'intégrité des travaux de la CEC en mettant à jour l'équipement d'enregistrement et de diffusion vidéo et audio des réunions. Une autre activité mise en œuvre a été le pilotage de la boîte à outils sur la sensibilisation des jeunes électeurs : l'organisation de webinaires pour les étudiants des universités et des lycées, dont le but était de les encourager, y compris les nouveaux électeurs, à participer plus activement aux prochaines élections présidentielles. En outre, dans le cadre de ces activités, le Conseil national de la jeunesse de Moldova a participé à la promotion de l'approche « Voter autrement » auprès des jeunes, en particulier ceux qui votent pour la première fois.

Le Conseil de l'Europe a apporté son soutien au renforcement des capacités des ONG nationales chargées des élections pour surveiller les élections présidentielles de 2020 dans les bureaux de vote créés à l'étranger.

Le Conseil de l'Europe a aidé la CEC de l'UTA de Gagaouzie à renforcer ses capacités institutionnelles et opérationnelles pour organiser et conduire efficacement les élections, en harmonisant la législation électorale qui consolidera le statut et les capacités de la CEC de l'UTA de Gagaouzie à fonctionner de manière plus transparente et professionnelle. De plus, les experts du Conseil de l'Europe ont apporté leur soutien à l'automatisation des processus électoraux informatifs dans l'UTA de Gagaouzie, en réalisant une étude de faisabilité.

Conformément au projet de plan d'action du Conseil de l'Europe pour la République de Moldova 2021–2024, une assistance supplémentaire dans le domaine électoral est prévue afin de renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles, les compétences et les connaissances de tous les participants aux cycles et processus électoraux, conformément aux normes du Conseil de l'Europe et aux bonnes pratiques internationales : administrations électorales, organismes de formation, observateurs des médias, électeurs, y compris ceux qui votent pour la première fois, système judiciaire et chiens de garde des médias.

En outre, une assistance sera fournie à la CEC, au CCET et à la CEC de l'UAT de Gagaouzie en vue d'une automatisation et d'une numérisation plus poussées, dans le cadre d'une approche plus accessible et plus intuitive en ce qui concerne les droits des acteurs électoraux.

## 1.4.5. | Ukraine



### Projet du Conseil de l'Europe « Soutenir la transparence, l'inclusion et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine »

Au cours des six dernières années, le Conseil de l'Europe a fourni son assistance électorale aux autorités et à la société civile ukrainiennes afin de promouvoir la transparence, l'inclusion et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine et de l'améliorer conformément aux normes et bonnes pratiques électorales européennes. Sur la base du Mémorandum de Coopération signé en 2018 avec la Commission électorale centrale d'Ukraine, le projet du Conseil de l'Europe « Soutenir la transparence, l'inclusion et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine » vise à accroître la confiance des citoyens envers la Commission électorale centrale d'Ukraine et le processus électoral.

En 2020, le Conseil de l'Europe a concentré son soutien, entre autres, sur le renforcement de la capacité de la Commission électorale centrale à communiquer avec les électeurs afin de sensibiliser davantage le public aux élections, y compris les élections locales de 2020.

À cet égard, une identité visuelle/marque, ainsi qu'une stratégie de communication pour les activités d'information et de sensibilisation du public de la CEC ont été élaborées dans le cadre du projet conjoint du Conseil de l'Europe et de la CEC – plateforme en ligne d'éducation et de sensibilisation aux élections « CEC:prosvita » (« ЦБК:просвіта »). Tous les matériels et outils visuels de sensibilisation développés par et en coopération avec la CEC, y compris avec d'autres partenaires, ont été produits conformément aux lignes directrices élaborées.

Ainsi, deux cours de formation en ligne sur les élections destinés aux électeurs ont été développés et placés sur la plateforme en ligne « CEC:prosvita ». L'approche particulièrement innovante utilisée dans les deux cours de formation est « *l'apprentissage par conversation* » avec des personnalités historiques éminentes, ainsi que certains contemporains remarquables, mais aussi des citoyens et des électeurs ukrainiens ordinaires.

28  
modules



28 modules du cours de formation « Les élections en termes simples » ont été conçus pour informer les citoyens ukrainiens sur l'histoire des élections, les principes de base et les normes électorales, les différents types de systèmes électoraux et les procédures appliquées en Ukraine et dans d'autres pays.

12  
modules



12 modules du cours de formation « Élections locales pour les électeurs » ont été conçus pour informer les électeurs ukrainiens sur les principaux aspects des règles et procédures des élections locales, ainsi que donner des conseils et explications clairs sur la manière dont les électeurs ukrainiens peuvent exercer leurs droits électoraux lors des élections locales. Toutes les vidéos développées dans le cadre de ces cours en ligne sont également disponibles sur la chaîne YouTube « CEC:prosvita ».



L'approche interactive et innovante utilisée dans ces cours de formation permettra d'intégrer plus facilement le matériel développé dans les programmes éducatifs sur les bases du droit et des élections dispensés dans les écoles et universités ukrainiennes. Ces cours et matériels en ligne pourraient être utilisés par la CEC dans ses futures activités destinées aux jeunes électeurs, en particulier ceux qui votent pour la première fois, et dans les mesures visant à faire participer les jeunes à la vie publique et politique du pays, en particulier au processus électoral. Sur la base de la boîte à outils « Voter autrement » du Conseil de l'Europe et suite aux webinaires sur la manière d'accroître la participation politique et électorale des jeunes organisés en août 2020, la CEC s'est déjà familiarisée avec différentes approches de l'éducation formelle et non formelle, des stratégies de communication et des campagnes de marketing susceptibles d'accroître l'efficacité de ces mesures fondées sur le profilage des jeunes électeurs, la compréhension de leurs attitudes, valeurs et opinions.



7–23 September 2020 Series of webinars

## LOCAL ELECTIONS 2020: ESSENTIALS PLAIN AND UNCOVERED



**Andriy Hevko**  
Member of the Central Election Commission



**Pavlo Lyubchenko**  
Member of the Central Election Commission, Doctor of Law, Professor



**Victoria Hlushchenko**  
Member of the Central Election Commission



**Natalia Vadimova**  
Deputy Head of the Secretariat of the Central Election Commission



**Leontiy Shpylov**  
PhD in Law, Associate Professor, Member of the Central Election Commission (2018–2019)



**Volodymyr Venher**  
PhD in Law, Associate Professor of the Department of General Theoretical Jurisprudence and Public Law of the National University "Kyiv-Mohyla Academy"



**Oleksandr Burmahin**  
Executive Director of the NGO "Human Rights Platform", moderator of the discussions



**Lyudmila Opryshko**  
Lawyer, Media Lawyer of the NGO "Human Rights Platform"



**Olga Kotsiuruba**  
Senior Legal Adviser of the Civil Network OPORA



**Pavlo Romaniuk**  
Legal Adviser of the Civil Network OPORA



**Diana Dutsyk**  
Media expert, Executive Director of the Ukrainian Institute of Media and Communication, moderator of the discussions

**690 000**  
utilisateurs  
Facebook



Dans le cadre du projet conjoint du Conseil de l'Europe et de la CEC « CEC:provita », 129 documents infographiques sur les élections locales de 2020 et le cadre juridique nouvellement adopté ont été élaborés et largement diffusés en ligne et sur les réseaux sociaux (par exemple, les infographies ont atteint plus de **690 000 utilisateurs de Facebook** et la page Facebook de la CEC a attiré plus de **5 000 nouveaux adeptes** en un mois environ). Les documents expliquaient divers aspects du processus électoral, notamment le calendrier général des élections locales avec les dates clés et les échéances, les activités des commissions électorales, les systèmes électoraux à utiliser lors des élections locales, les procédures de vote et de dépouillement, ainsi que les procédures d'établissement des résultats des élections. En particulier, deux affiches sur les procédures de vote et la responsabilité des violations électorales, avec deux versions adaptées aux personnes malvoyantes, ont été élaborées et diffusées par la CEC dans **quelque 28 500 bureaux de vote** avant le jour de l'élection.

**28 500**  
bureaux de  
vote



**35 000**  
auditeurs  
quotidiens



En outre, une série de 8 webinaires « Élections locales 2020 : Fondamentaux simples et dévoilés » a été organisée, avec une audience de plus de **17 000 personnes** atteintes en ligne et dans les médias sociaux et la brochure correspondante publiée avec les principaux faits des webinaires (disponible en **ukrainien** et en **anglais**). Par ailleurs, 10 programmes radio sur les principaux aspects des élections locales de 2020 diffusés sur « UA : Radio ukrainienne » (avec une **audience quotidienne de plus de 35 000**) ont été organisés en étroite coopération et avec la participation des membres et représentants de la CEC, ainsi que d'autres partenaires et acteurs électoraux nationaux du Conseil de l'Europe.

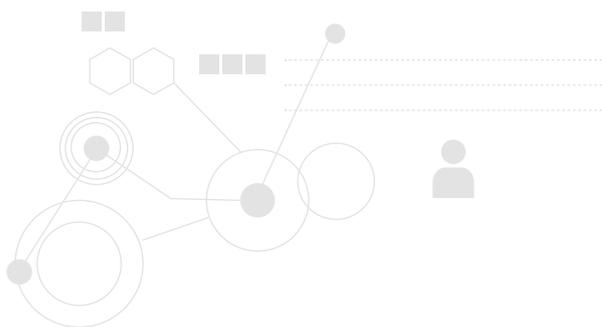
**11,5 m**  
d'Ukrainiens

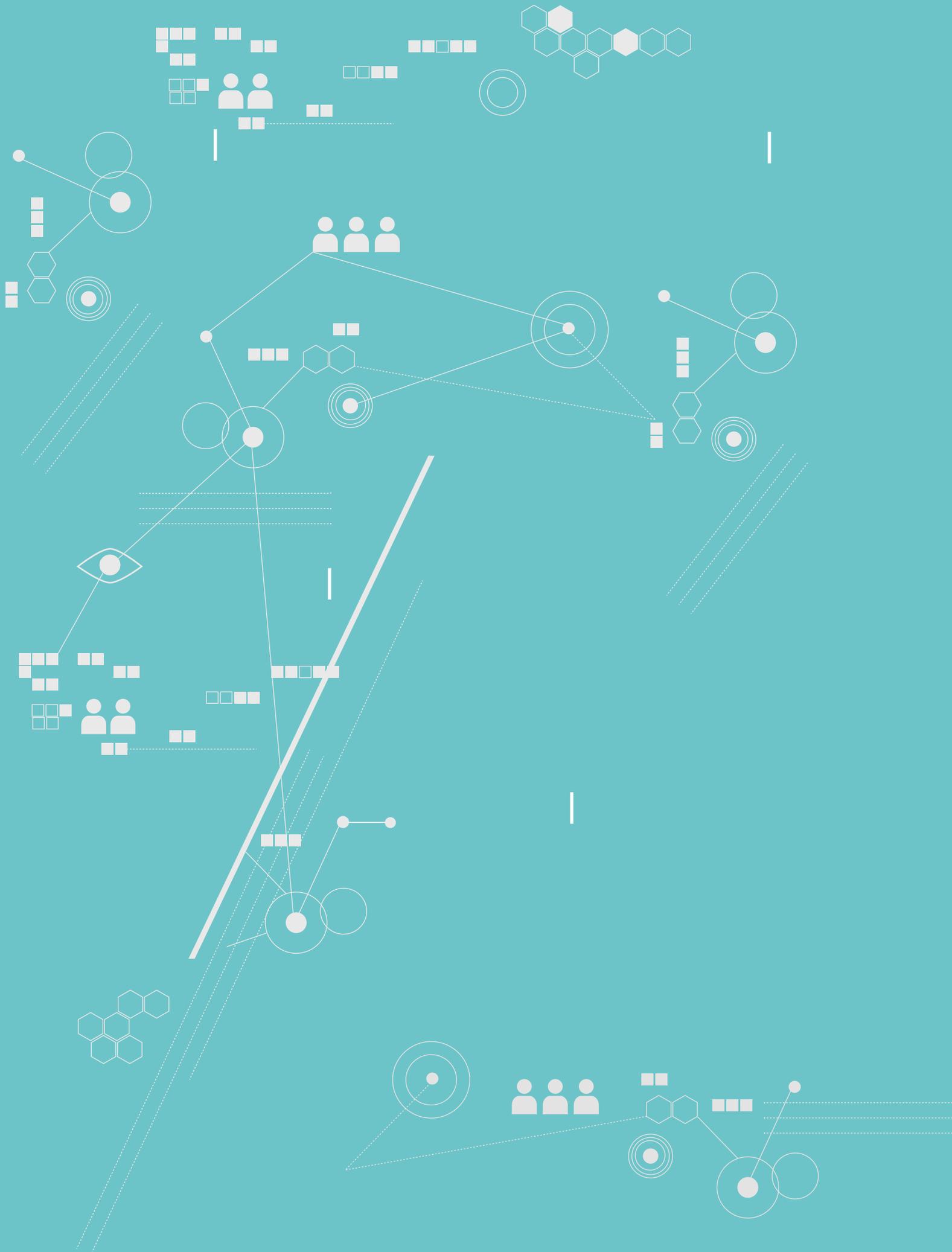


Le soutien du Conseil de l'Europe en ce qui concerne la sensibilisation du public aux élections locales a contribué à la diffusion dans les médias de matériel de sensibilisation aux élections locales auprès de plus de **11,5 millions d'Ukrainiens**.



Le projet d'assistance électorale du Conseil de l'Europe a également renforcé la capacité de la Commission électorale centrale à organiser et à conduire les processus électoraux de manière plus efficace, notamment en développant et en fournissant le concept d'institutionnalisation du centre de formation de la CEC pour les acteurs électoraux, ainsi qu'en préparant un aperçu analytique des pratiques européennes des systèmes de gestion décentralisée des élections qui pourraient être étudiées plus avant par les acteurs ukrainiens, compte tenu du nouveau cadre juridique en place. Le Conseil de l'Europe apportera son soutien expert, méthodologique et technique supplémentaire sur ces questions au cours de l'année prochaine, à la demande de la CEC.





## 2. PARTICIPATION CIVILE

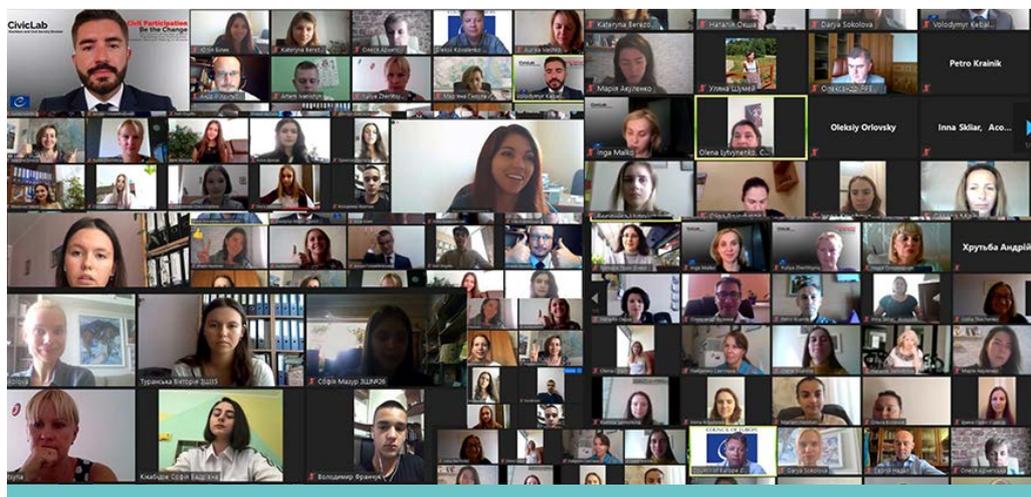
### 2.1. Rôle de la participation civile

La participation des citoyens aux processus décisionnels est le fondement du fonctionnement et du développement d'une société véritablement démocratique car elle favorise le dialogue social sur les questions les plus importantes. Les citoyens acceptent les décisions et font confiance à leurs représentants lorsqu'ils sont conscients et profitent de leurs possibilités de s'exprimer lors des discussions politiques sur les questions et décisions importantes.

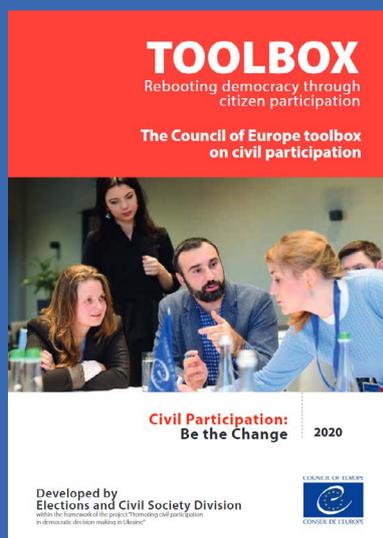
Parmi les défis les plus urgents, qui préoccupent les démocraties européennes, figurent les questions de l'aliénation de la population par rapport aux processus politiques, du manque de confiance du public dans les institutions démocratiques et de la décorrélacion entre les préférences des citoyens et les décisions prises par les pouvoirs publics. Ces défis doivent être relevés d'urgence, car les citoyens qui n'ont pas accès aux discussions et aux décisions politiques seront plus susceptibles de les contester, et leur confiance dans les pouvoirs publics sera faible. Dans de telles circonstances, la voix des citoyens n'est pas entendue, leurs besoins restent insatisfaits, et les gouvernements agissent en l'absence d'informations appropriées sur les besoins, les problèmes et les préférences des citoyens, ce qui complique la tâche des responsables politiques qui doivent comprendre les implications de leurs décisions sur la vie des citoyens.

La pratique du système représentatif démontre que le changement d'acteurs politiques n'améliore pas toujours la situation si le bon fonctionnement du système lui-même est en jeu. Par conséquent, la participation des citoyens est d'une importance vitale pour le fonctionnement de la démocratie car elle renforce le contrôle public des autorités et garantit ainsi que ces dernières agissent dans l'intérêt public. Les citoyens doivent avoir les mêmes droits et possibilités d'exprimer leurs opinions dans le cadre de la prise de décision locale et de la mise en œuvre des politiques importantes qui ont un impact sur leur vie, et la voix de chacun doit être prise en compte.

Garantir aux citoyens des possibilités efficaces, accessibles et égales de participer à la prise de décision politique est l'un des meilleurs moyens de résoudre la plupart des problèmes auxquels nos démocraties sont confrontées. La meilleure gouvernance démocratique a généralement lieu lorsque les citoyens sont plus actifs, comblant ainsi le fossé entre la société civile et les autorités.



## 2.2. Boîte à outils : Réinitialiser la démocratie par la participation des citoyens



De nombreux pays dans le monde ont de nos jours un besoin critique de transformation de leurs systèmes politiques. La Division possède, à cet effet, toute une gamme d'instruments innovants. Ces mécanismes innovants aident les pays à utiliser l'incroyable potentiel des citoyens, des ONG et de la société civile dans son ensemble et garantissent que de telles approches soient incluses dans le fonctionnement des institutions politiques, faisant de la participation la base des systèmes démocratiques renouvelés.

La boîte à outils : Réinitialiser la démocratie par la participation des citoyens (disponible en [anglais](#) seulement) est une feuille de route démontrant ce qui peut être fait pour que la démocratie fonctionne à nouveau, parallèlement au renforcement des systèmes électoraux et l'investissement dans l'éducation démocratique. Les outils contenus dans la boîte à outils ont démontré leur succès à unir les autorités publiques et la société civile dans un dialogue politique ouvert et équitable, qui a entraîné des réformes durables, renforcé la confiance du public dans les institutions démocratiques, aidé à identifier et éliminer les barrières et les obstacles entre les parties prenantes dans le processus de prise de décision.

CONTENTS	
The Council of Europe and civil participation.....	6
CiviLab methodology.....	8
UChange interactive game.....	12
School Participatory Budgeting.....	16
Academy of Civil Participation.....	20
Academy of Civil Participation Online.....	22
Advocacy School for NGOs.....	25
Regulation on Public Spaces' Development.....	27
Programme "Mentoring for Change".....	30
Participatory Budgeting (national and local levels).....	33
Enhancing civil participation mechanisms.....	36
Online courses in co-operation with the Consultation Institute.....	38

L'un des principaux objectifs de la Division des élections et de la société civile est de promouvoir le rôle actif de la société civile dans la prise de décision politique en créant un environnement favorable, y compris l'amélioration des cadres juridiques et réglementaires pour les ONG ; de développer des mécanismes et des plateformes durables de dialogue, de consultation et de coopération entre la société civile et le gouvernement dans les États membres ; de créer des outils et des méthodologies innovants pour accroître l'efficacité et l'efficacité du processus de prise de décision et la participation civile à celui-ci.

## 2.3. CivicLab : Soyez le changement



Une boîte à outils et une méthodologie pour le développement participatif, l'analyse et la prévision des options de décisions et le processus de leur mise en œuvre et de leur suivi au niveau local, régional et national (disponible en [anglais](#) seulement). L'objectif est d'accroître l'efficacité et l'efficacité du processus de prise de décision et la participation civile à celui-ci.

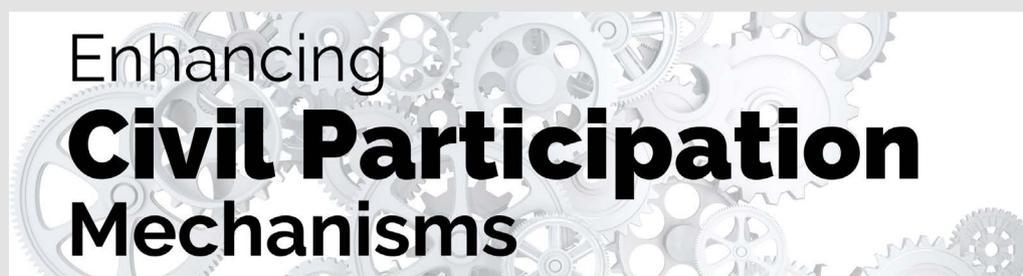
Les citoyens devraient avoir les mêmes droits et les mêmes chances d'avoir leur mot à dire dans la résolution des affaires locales et la mise en œuvre des décisions importantes qui affectent leur vie et leur communauté de manière transparente et ouverte, en veillant à ce que la voix de tous soit entendue, y compris ceux qui sont rarement entendus, les jeunes, les groupes vulnérables et marginalisés.

Impliquer les groupes cibles dans l'élaboration des propositions et la prise en compte représentative des points de vue de tous les acteurs fait partie intégrante du processus de prise de décision démocratique et nécessite des outils, des mécanismes et des techniques innovants et de qualité : hors ligne, en ligne, à distance et numérique.

La méthodologie CivicLab est conçue pour aider les autorités publiques et les organisations non gouvernementales à avoir une participation civile et un engagement plus efficaces dans le processus de prise de décision aux niveaux central, régional et local. Les ateliers CivicLab en ligne ou hors ligne rassemblent toutes les parties prenantes autour de l'élaboration conjointe de propositions politiques. La méthodologie propose des approches innovantes pour évaluer les besoins et sélectionner les participants à l'événement participatif « CivicLab », une composante numérique (comprenant un ensemble de matrices) de développement, d'analyse et de prévision de solutions et de suivi des décisions qui peut être utilisée à la fois hors ligne et en ligne et adaptée aux besoins spécifiques du public et aux sujets de CivicLab.

Cet outil peut être utilisé lors de consultations, d'auditions publiques, de formulations de stratégies, d'ateliers, de rédaction de documents réglementaires et politiques de différents niveaux et lors d'autres événements, destinés à produire des idées ou des propositions, à développer des options de solutions avec leur évaluation de faisabilité simultanée et la formulation de recommandations. L'outil CivicLab sera utile pour la société civile, y compris les citoyens actifs, les organisations non gouvernementales et internationales, les entreprises, les organes d'autonomie locale, les organes exécutifs et législatifs centraux et locaux.

## 2.4. Créer des cadres législatifs favorables et efficaces pour la participation civile



La mission principale de la Division est d'aider les autorités publiques à développer et mettre en œuvre des cadres juridiques efficaces pour les outils et mécanismes de participation civile, en particulier au niveau municipal qui est le plus proche des citoyens, sur la base des normes et des bonnes pratiques du Conseil de l'Europe :

- assurer la transparence de la gouvernance locale ;
- développer le cadre juridique moderne de la participation civile ;
- adapter les mécanismes de participation civile aux conditions et contextes locaux en permettant et en encourageant la participation citoyenne ;
- développer et mettre en œuvre des mécanismes innovants de participation civile (voir : « Budget participatif des écoles » et « Espaces publics et engagement civique ») ;
- améliorer les dispositions existantes relatives aux outils de participation civile.

### | Budget participatif des écoles



Des outils innovants de participation civile peuvent stimuler l'engagement actif des citoyens dans le processus décisionnel local et, à long terme, avoir un impact positif sur la participation électorale. Le budget participatif des écoles est l'un des outils de participation civile les plus innovants, actuellement mis en œuvre activement dans le monde pour la participation des jeunes à la prise de décision. Grâce au budget participatif des écoles, les enfants améliorent leurs qualités d'encadrement et les écoles acquièrent une expérience pratique de la participation civile. De plus, le budget participatif des écoles aide à développer un sens de la démocratie participative et des relations avec la communauté, en faisant entendre la voix des jeunes aux décideurs. S'appuyant sur les normes du Conseil de l'Europe et les bonnes pratiques européennes, la Division des élections et de la société civile a conçu une boîte à outils pour la mise en œuvre du Budget participatif des écoles (disponible en [anglais](#) seulement ; le travail pilote a commencé dans plusieurs municipalités en Ukraine) qui peut être adaptée aux besoins et suivant les particularités de toute communauté. Développée grâce à la méthodologie innovante « CivicLab », la boîte à outils offre des conseils étape par étape et des recommandations méthodologiques détaillées – les communautés sont en mesure de choisir et de créer un modèle optimal pour le budget participatif des écoles et de développer leurs règlements et leur mécanisme de mise en œuvre du budget participatif des écoles, qui impliquera les enfants dans le processus de prise de décision et assurera la parité du genre et l'inclusion. Les experts hautement qualifiés et les équipes dévouées du Conseil de l'Europe contribuent à la mise en œuvre de cet outil dans un certain nombre de municipalités ukrainiennes.

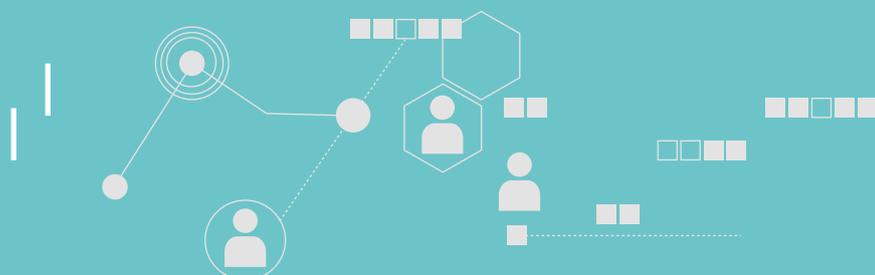
## Engagement des citoyens dans l'aménagement des espaces publics



Rien pour les résidents sans résidents. Les espaces publics de la ville (parcs, rues, places) de Kyiv, de Drohobych, de Ternopil (Ukraine) et de Tbilissi (Géorgie) seront conçus en fonction des préférences des citoyens grâce au soutien de la Division dans la mise en œuvre de l'outil innovant – un mécanisme pour l'engagement des citoyens dans la conception des espaces publics urbains. L'objectif principal de la Division est d'aider à créer les conditions (législatives et pratiques) et d'encourager la participation civile à toutes les étapes du processus d'élaboration des politiques et de sa mise en œuvre, de créer des opportunités et des points d'entrée pour les citoyens et les ONG dans le processus de développement, de création ou de reconstruction d'espaces publics. Le mécanisme comprend un algorithme d'actions requises pour qu'une autorité publique exécute un processus efficace d'engagement et de consultation des citoyens dans le but de prendre une décision qui répondra aux préférences, aux intérêts et aux besoins des citoyens – processus de consultation préalable, cartographie des parties prenantes, plan de consultation (y compris plans de consultation « sans contact » pour l'environnement de restrictions liées à la COVID-19), méthodes de dialogue et de consultation, rapport de consultation.



## 2.5. Initiatives, programmes et activités de coopération spécifiques à chaque pays



### 2.5.1. | Bélarus

#### Projet du Conseil de l'Europe « Promouvoir la participation civile dans le processus décisionnel au Bélarus »

Jusqu'en 2018, la Division des élections et de la société civile a travaillé activement avec les autorités du Bélarus pour renforcer la participation de la société civile aux processus décisionnels.

En 2019–2020, la Division des élections et de la société civile a élaboré et discuté avec les autorités du Bélarus pour lancer le projet « Promouvoir la participation civile dans le processus décisionnel au Bélarus » (2020–2021). Son impact est d'accroître et d'utiliser systématiquement les outils de participation civile des citoyens et des ONG afin d'améliorer la prise de décision et de renforcer la confiance entre les citoyens et les autorités publiques. Il doit démarrer dans l'oblast de Minsk et sera mis en œuvre en coopération avec les OSC, en ciblant les autorités locales, les ONG, des groupes de population spécifiques, en particulier les femmes et les jeunes.

Le projet s'appuie sur l'expérience, les réalisations et les réseaux de plusieurs projets antérieurs du département de la bonne gouvernance, DG II – Démocratie, en relation avec le Bélarus : le projet régional PGG « Participation civile à la prise de décision dans les pays du partenariat oriental » (décembre 2015 – juin 2017) ; et le projet « Renforcement de la société civile et des médias indépendants au Bélarus » (octobre 2017 – novembre 2018). Le projet bénéficie également d'un projet similaire et très réussi, lancé en Ukraine pour réviser les cadres réglementaires locaux de participation et créer des plateformes de dialogue de l'administration avec les ONG et les citoyens.

Le démarrage effectif des activités du projet dépendra de la situation politique et épidémique du Bélarus.

### Conférence internationale sur la participation civile à la prise de décision (en ligne, 6–7 mai 2020)

La conférence a été organisée par la ville de Tbilissi et la Direction générale de la démocratie du Conseil de l'Europe sous l'égide de la présidence géorgienne et d'un projet pilote de coopération et de codécision avec les représentants de la société civile sur les mesures importantes d'urbanisme mises en œuvre avec la ville de Tbilissi.

La Géorgie avait choisi la participation civile à la prise de décision comme l'une des priorités de sa présidence du Comité des Ministres (novembre 2019 – mai 2020) compte tenu de l'importance et de la pertinence du sujet.

La conférence visait à identifier des expériences utiles et innovantes d'engagement civil réussies aux niveaux local, régional et national et à mettre en évidence et promouvoir le travail unique du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

En outre, dans le but d'obtenir des résultats significatifs dans le cadre de cette priorité, la présidence géorgienne du CM s'est engagée activement dans une coopération avec la Direction générale de la démocratie (DG II) du Conseil de l'Europe. Cette coopération fructueuse entre le Département de la démocratie et de la gouvernance du Conseil de l'Europe et la ville de Tbilissi dans le domaine de la participation civile a débouché sur un projet visant à aider la ville de Tbilissi à créer une plateforme permanente de consultation, de coopération et de codécision avec les représentants de la société civile sur les mesures importantes en matière d'urbanisme. Elle a déjà obtenu des résultats significatifs et la plateforme nouvellement expérimentée représente un mécanisme innovant et efficace contribuant au renforcement de la participation civile au processus décisionnel. Selon les autorités géorgiennes, ce mécanisme continuera à jouer un rôle important dans le renforcement de la participation des citoyens à la vie publique locale et sera de plus en plus fort dans les années à venir.

Depuis le déclenchement de la pandémie, notre vie quotidienne a considérablement changé et nous avons donc dû explorer de nouvelles voies et des moyens innovants pour poursuivre nos activités, nous nous sommes donc tournés vers les outils numériques.

Le projet pilote a ouvert la voie à un projet de participation civile plus ambitieux qui est actuellement en cours de négociation avec l'Agence autrichienne de développement.



## Projet du Conseil de l'Europe « Soutenir la démocratie participative dans la ville de Tbilissi »

Le projet pilote du Conseil de l'Europe a été lancé fin 2019 et visait à renforcer la démocratie participative dans la municipalité de Tbilissi. Il a été poursuivi et en 2020, le projet « Soutenir la démocratie participative dans la ville de Tbilissi » est mis en œuvre afin de créer des mécanismes institutionnels viables pour renforcer la participation durable des citoyens au processus décisionnel de la municipalité de Tbilissi.

Le projet vise à soutenir la prise de décision participative dans la municipalité de Tbilissi ; à créer une base juridique supplémentaire pour faciliter et améliorer la participation des citoyens en établissant un mécanisme approprié – plateforme de coopération civile ; et à développer davantage les capacités et la sensibilisation des fonctionnaires de la municipalité de Tbilissi pour mieux comprendre et utiliser les meilleures pratiques d'encouragement de la participation des citoyens dans les processus de planification des politiques.

Le projet a été officiellement lancé le 22 septembre 2020 et se poursuivra jusqu'en mars 2021 environ. Un certain nombre de hauts fonctionnaires, dont le maire adjoint, les membres du Parlement géorgien, les vice-ministres ainsi que les représentants des ministères et des organisations de la société civile et les citoyens actifs sont impliqués dans la mise en œuvre de ce projet. Le projet met particulièrement l'accent sur l'importance de la démocratie participative et est largement médiatisé.

Le projet implique des experts internationaux et locaux pour développer un concept et un cadre réglementaire pour la plateforme de participation civile CivicLab (sur la base de la méthodologie du Conseil de l'Europe) qui est composée des citoyens, des organisations de la société civile et des représentants de la municipalité de Tbilissi, afin de faciliter et de rendre durables les OSC et la participation active des citoyens dans le processus décisionnel concernant la construction et la rénovation des espaces verts à Tbilissi. Un certain nombre de consultations et d'ateliers ont été organisés entre les experts internationaux et locaux ainsi qu'entre les fonctionnaires ; les experts locaux et internationaux ont pu évaluer les lacunes, les besoins et les exigences existants pour développer un concept et un cadre réglementaire appropriés pour la participation civile dans la prise de décision locale.

## 2.5.3. | Ukraine



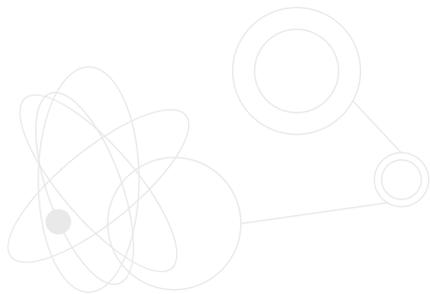
### Projet du Conseil de l'Europe « Promotion de la participation civile dans le processus décisionnel démocratique en Ukraine »

La société civile ukrainienne dynamique a été le principal moteur des réformes et du processus démocratique en Ukraine. Néanmoins, un manque d'inclusion et d'engagement menace le processus de réforme et le développement démocratique. Alors qu'au niveau national, le niveau d'engagement est relativement élevé et la représentation des ONG est diverse, au niveau local, seuls 7% des Ukrainiens sont régulièrement engagés dans la vie de leur communauté locale. La part de ceux qui ont fait l'expérience d'au moins un type de mécanisme d'engagement civique au cours des 12 derniers mois s'élève à 22%. En Ukraine, ainsi que dans d'autres États membres du Conseil de l'Europe, les problèmes les plus urgents pour le développement démocratique sont l'aliénation de la population par rapport aux processus politiques, le manque de confiance du public dans les institutions démocratiques et la décorrélation entre les préférences des citoyens et les décisions prises par les autorités publiques.

**22%**  
des Ukrainiens



Pour contribuer à relever d'urgence ces défis, en 2019–2020, le Conseil de l'Europe a poursuivi et élargi son soutien et son assistance dans le domaine du renforcement de la participation civile en Ukraine par la mise en œuvre du projet « Promotion de la participation civile au processus décisionnel démocratique en Ukraine ». Ce projet a créé les conditions d'une participation civile efficace en Ukraine et d'un renforcement de la participation des citoyens au processus décisionnel aux niveaux local, régional et national.



## Créer des cadres législatifs favorables et efficaces pour la participation civile et le développement de la société civile au niveau national



Suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement de la société civile 2016–2020



Soutien à l'élaboration de la nouvelle stratégie pour le développement de la société civile 2021–2025



Assistance d'experts pour l'élaboration des projets de loi concernant la participation civile, en particulier le nouveau projet de loi sur l'autonomie locale (chapitre concernant la participation civile)



Soutien d'experts à l'élaboration du projet de loi sur les consultations publiques

## Créer des mécanismes efficaces de participation civile au niveau local

**4 337 121 citoyens** de **12 municipalités pilotes** ont bénéficié de l'appui de la Division qui a abouti à l'élaboration et à la mise en œuvre de cadres juridiques efficaces pour les outils et les mécanismes de participation civile :

**4 337 121**  
citoyens



**12**  
municipalités  
pilotes

KYIV  
MEREFA  
OBUKHIV  
ZHYTOMYR  
DUNAIVTSI  
TERNOPIL

LVIV  
DROHOBYCH  
MUKACHEVO  
KROLEVETS  
KHMILNYK  
NIKOPOL

Un soutien continu et systémique a permis l'adoption par les conseils municipaux d'un **ensemble complet de mesures réglementaires pour la participation civile** (statuts et « ensemble complet » de mécanismes : réunions de citoyens, auditions publiques, consultations publiques, pétitions en ligne, etc.) : Zhytomyr, Drohobych, Obukhiv, Merefa, Dunaivtsi, Mukachevo.

### ENGAGEMENT DES CITOYENS DANS LA PLANIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN :

Drohobych, Ternopil, Kyiv, Merefa, Mukachevo, Nikopol. Les espaces publics de la ville (parcs, rues, places) seront conçus en fonction des préférences des citoyens grâce au soutien de la Division dans la mise en œuvre de l'outil innovant – un mécanisme d'engagement des citoyens dans la conception des espaces publics urbains.

**31 938**  
écoliers

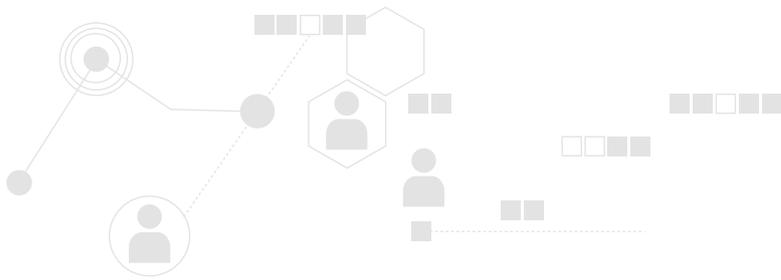


**95**  
projets



### MÉCANISME DU BUDGET PARTICIPATIF DES ÉCOLES :

31 938 écoliers de Ternopil, Krolevets, Krasnosilsk ont eu accès à un nouveau mécanisme de participation civile grâce au pilotage et à la mise en œuvre de la boîte à outils du budget participatif des écoles. 95 projets ont été développés et proposés au vote des écoliers de 23 écoles de Ternopil, et 5616 enfants de 20 écoles ont voté pour les projets.



### MÉCANISMES DE PÉTITIONS EN LIGNE :

Lviv et Kyiv. Le mécanisme de pétitions en ligne a été amélioré à Lviv et reconnu comme étant une pratique exemplaire. Les autorités de Kyiv ont été aidées à améliorer le mécanisme.

### ORGANISMES D'AUTO-ORGANISATION DES CITOYENS :

Ville de Kyiv. Les recommandations d'experts et une série de discussions d'experts ont créé les bases de l'amélioration de la réglementation du conseil municipal de Kyiv sur les organes d'auto-organisation des citoyens.

## Renforcement de la capacité des parties prenantes dans la prise de décision participative : fonctionnaires, citoyens et ONG

**184**  
fonctionnaires  
locaux



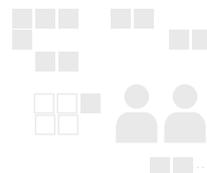
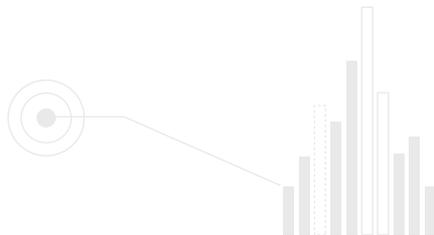
**2 000**  
citoyens et  
représentants  
d'ONG



### ACADÉMIES DE LA PARTICIPATION CIVILE (EN LIGNE ET HORS LIGNE) :

Hors ligne : 180 représentants des autorités locales et des ONG ont été formés par le biais d'académies hors ligne à Kyiv, Zhytomyr et Lviv. En ligne : **184 fonctionnaires locaux du conseil municipal de Drohobych** ont été formés aux outils de participation civile et à la mise en œuvre du statut et des règlements relatifs à la participation civile, tandis que plus de **2000 citoyens et représentants d'ONG** ont été inscrits au cours. En partenariat avec l'Agence nationale de la fonction publique d'Ukraine, le projet développe actuellement un cours universel en ligne sur la participation civile au profit de tous les fonctionnaires locaux et l'utilisation des centres de formation régionaux dans leurs programmes de formation. Auparavant, des académies hors ligne ont été mises en place avec succès à Kyiv, Zhytomyr et Lviv. L'introduction locale de l'Académie contribue à éliminer les barrières entre les parties prenantes et à garantir une participation inclusive et significative dans le cadre de laquelle les responsables politiques locaux prennent dûment en compte les points de vue des citoyens et des ONG.





**23**  
personnes



#### PROGRAMME « MENTORAT POUR LE CHANGEMENT » :

Le projet a introduit deux phases de programme de mentorat qui ont offert à **23 personnes** (fonctionnaires et représentants de la société civile) un soutien de mentorat sur mesure fournissant des compétences importantes pour mettre en œuvre un projet ou une étude de cas qui apporte des avantages à la communauté.

**20**  
événements  
CivicLab



#### ATELIERS CIVICLAB :

Depuis novembre 2019, plus de **20 événements CivicLab** basés sur une méthodologie visant à développer et à analyser les options de décision et à prédire leurs résultats dans le processus de prise de décision ont été organisés. Ces événements ont accueilli **1 143 participants, dont 783 – en ligne**. Avec l'aide de la méthodologie CivicLab, 17 politiques ont été élaborées et **15 décisions ont été mises en œuvre avec succès**.

**1 143**  
participants



#### FORMATIONS BASÉES SUR LE JEU UCHANGE :

L'objectif du jeu pratique et interactif est d'apprendre aux citoyens comment interagir avec les autorités par l'application efficace d'instruments de participation civile afin de relever des défis urgents et de mettre en œuvre des idées. Depuis janvier 2020, plus de **13 jeux UChange** ont été organisés, dont 10 avec le format en ligne en raison des restrictions de quarantaine dues à la COVID-19. Au total, **473 participants** ont assisté aux jeux, dont 448 citoyens ont joué en ligne.

**13**  
jeux  
UChange



#### ÉCOLES DE PROMOTION POUR LES ONG :

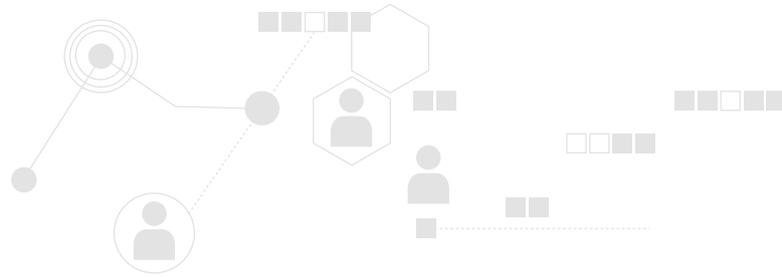
L'objectif est d'aider les acteurs de la société civile (disponible en [anglais](#) seulement) à s'engager dans les environnements complexes d'élaboration des politiques afin de pouvoir participer plus efficacement aux processus d'élaboration, de suivi et de révision des solutions de politique publique à tous les niveaux. **20 dirigeants civiques** des communautés des régions de Donetsk et de Louhansk, y compris des ONG de Roms, ont été dotés de compétences et de connaissances en matière de promotion, de communication et de gestion de projet efficaces, leur permettant de planifier et de mettre en œuvre avec succès des initiatives civiques dans leurs communautés.

**473**  
participants



**20**  
dirigeants  
civiques





**100**  
enseignants



#### COURS EN LIGNE SUR LE BUDGET PARTICIPATIF DES ÉCOLES :

Des modules sont en cours d'élaboration pour les municipalités pilotes afin de sensibiliser et de renforcer les capacités des parties prenantes dans la mise en œuvre du mécanisme du budget participatif des écoles. Les modules sont adaptés à chaque municipalité et à chaque groupe cible : élèves, enseignants et fonctionnaires locaux. Des représentants de **4 municipalités ukrainiennes** ont déjà été formés, dont près de **235 élèves** et près de **100 enseignants** et fonctionnaires locaux.

**518**  
citoyens



#### COACHING SUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES ET L'ENGAGEMENT CIVIQUE PENDANT LA COVID-19 :

Les plans de consultation « sans contact » aident les autorités locales à garantir l'engagement effectif des citoyens dans la prise de décision en période de contraintes. À Drohobych, le conseil municipal a pris en considération les contributions de **518 citoyens**, soit près de **1%** de la population de la ville représentant divers groupes sociaux et rarement entendus, reçues grâce à l'application efficace de diverses méthodes de dialogue en ligne et techniques de consultation, dans la décision relative à la conception de la reconstruction de la rue du centre-ville (le projet de reconstruction de la rue a été mené à bien).



## 3. RÉPONSE À LA COVID-19

---

### « Habitudes ! ... Quand ce qu'il faut, c'est de l'imagination » Albert Camus, La Peste

L'épidémie de COVID-19 a touché principalement tous les domaines de la vie publique et privée dans le monde entier. Cette épidémie a un impact important sur nos démocraties, notamment sur les élections et la participation civile. Les autorités de l'État soit retardent ou reprogramment les élections initialement prévues, soit envisagent d'autres processus et procédures de vote pour protéger les électeurs et les commissaires électoraux contre la propagation du virus dans les bureaux de vote (par exemple, le vote par correspondance, le vote à distance, etc.). De même, les autorités de l'État doivent trouver des solutions pour maintenir une participation active des citoyens.

Sur nos pages spéciales respectives de réponse à la COVID-19 ([coopération électorale](#) et [participation civile](#)), nous avons condensé quelques solutions sur mesure et les meilleures pratiques dans le domaine de la coopération électorale et de la participation civile.

En complément d'ElecData, le Recueil de données électorales du Conseil de l'Europe, opérationnel et constamment mis à jour, ce [calendrier électoral](#) donne un aperçu de la situation actuelle.

Notre Division a publié une boîte à outils sur « La participation civile à l'époque de la COVID-19 » (disponible en [anglais](#) seulement), qui donne des clefs utiles pour poursuivre le dialogue démocratique.

#### ✓ **L'approche du Conseil de l'Europe**

Que les États membres décident d'organiser ou non des élections, des dispositions spécifiques seront nécessaires pour administrer ces élections et pour garantir les bases d'un débat public permettant aux citoyens d'être correctement informés et de débattre des options proposées ([en savoir plus](#)).

#### ✓ **Se concentrer sur les nouvelles technologies**

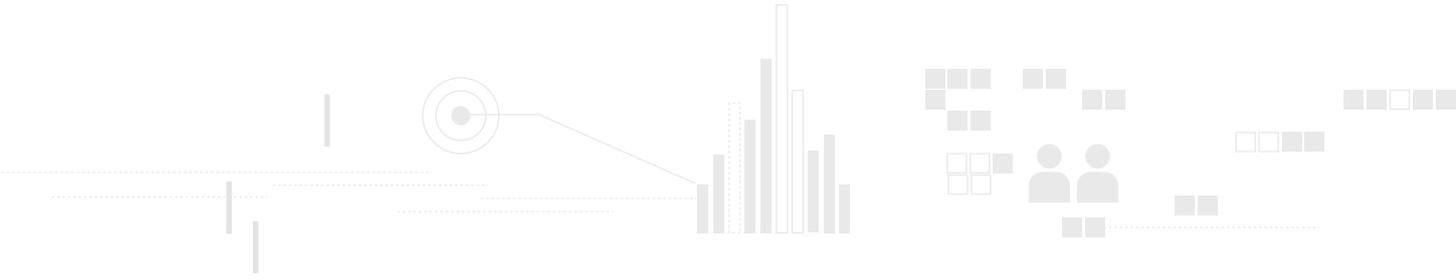
L'épidémie de COVID-19 nous incite à repenser la façon dont nous administrons nos démocraties. Les nouvelles technologies sont considérées comme une opportunité de poursuivre la vie démocratique à distance ([en savoir plus](#)).

#### ✓ **Les meilleures pratiques**

Lors de la COVID-19, les États membres du Conseil de l'Europe ont fait preuve d'innovation pour faire face à cette période particulière. L'innovation et les nouvelles méthodes de travail ont été observées par notre Division afin de partager certaines des meilleures pratiques ([en savoir plus](#)).

#### ✓ **Matériel en ligne et hors ligne**

Le Conseil de l'Europe fournit aux acteurs électoraux et aux citoyens du matériel de formation sur l'observation nationale des élections ou sur les consultations publiques  
[accéder au matériel pour les acteurs électoraux](#)  
[accéder aux mécanismes de participation civile](#)



## Conclusions et perspectives

---

Les démocraties représentatives ont connu un recul sans précédent au cours des dernières décennies. L'épidémie de COVID-19 a amplifié cette tendance, faisant que les citoyens se rendent de moins en moins dans les bureaux de vote pour déposer leur bulletin de vote. Cependant, tous les indicateurs semblent montrer que les citoyens souhaitent participer davantage à la vie de la polis et s'assurer que leur voix soit mieux entendue par leurs représentants élus.

Face à cette méfiance démocratique, la Division des élections et de la société civile a mis en place, sur la base de l'acquis du Conseil de l'Europe et du patrimoine électoral européen, sa propre méthodologie qui fournit des conseils et des astuces aux acteurs et autorités électoraux pour intégrer les citoyens dans le processus de décision.

Dans ses activités et programmes, la Division des élections et de la société civile du Conseil de l'Europe promeut des sociétés plus justes et plus inclusives dans tous leurs aspects (genre, âge, etc.). Au-delà des élections, depuis 2020, la Division des élections et de la société civile encourage toutes les autres formes de participation citoyenne, en particulier celle des catégories sous-représentées, comme les jeunes, les minorités, etc.

La transition du flambeau démocratique est d'autant plus difficile que les nouvelles générations ont des approches différentes des précédentes en termes d'information, d'attentes et de formes de participation. À certains égards, on pourrait parler d'un bond de géant intergénérationnel ayant une forte incidence sur le fonctionnement de nos démocraties. L'émergence d'internet et des nouvelles technologies a profondément modifié la compréhension de la vie démocratique. Ce sont de nouveaux défis pour le Conseil de l'Europe, qui s'adapte en permanence pour rester au plus près des réalités existantes.

Avec ses activités de coopération électorale et de participation civile, la Division des élections et de la société civile entend contribuer à relancer la démocratie et à rétablir la confiance des citoyens.



La Division des élections et de la société civile (Direction générale de la démocratie) du Conseil de l'Europe fournit des conseils et une assistance technique aux États membres sur divers aspects des élections et de la participation civile, y compris le renforcement des capacités des acteurs électoraux et la sensibilisation des électeurs, créant des cadres législatifs et pratiques, favorables et efficaces pour la participation civile et le développement de la société civile aux niveaux national et municipal, ainsi que l'élaboration d'outils innovants pour la participation active des citoyens aux processus électoraux et de prise de décision publique.

Cette publication représente le rapport annuel 2020 de la Division sur les résultats de ses travaux, y compris les activités mises en œuvre dans le cadre de certains programmes spécifiques par pays, ainsi que les perspectives pour l'assistance et le soutien futur afin de garantir que les élections se déroulent conformément à l'acquis électoral au Conseil de l'Europe et aux bonnes pratiques européennes, et que la participation civile ait un impact réel sur les processus de prise de décisions dans les États membres du Conseil de l'Europe.



FR

[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE